ValdiVienne infos

n° 52

Voyage intergénérationnel **p.18**

Le pôle commercial sur les rails ! **p.12**

Les Commissions ..... p. 2
Conseil Communal des Jeunes p.11
Le pôle commercial sur les rails ! p.12
Voyage intergénérationnel p.18
Infos p.20
Calendrier des animations p.23
Album Histoire p.34
Album Nature p.36
Vie associative & culturelle..... p.38

Valdivienne infos
n°52 décembre 2021
Directeur de publication : Claudie Bauvais
Rédactrice en Chef : Gwenola Doaré
Impression : VPS
Dépot légal : 4e trimestre 2021
Contact : communication@valdivienne.fr

Renseignements pratiques

Mairie de Valdivienne

Tél. **05 49 56 30 26** - fax 05 49 56 98 97
Ouverture le lundi de 14h à 16h45,
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45
Site internet : **www.valdivienne.fr**

En cas d'urgence

06 11 56 30 20
Téléphone portable du maire et des adjoints d'astreinte les week-ends et jours fériés.

Bureau de poste

Le bureau de poste de Valdivienne (situé à Saint-Martin-la-Rivière) est ouvert de14h à 17h du lundi au vendredi.

Déchetterie

Lieu-dit « Le Petit Pas de Saint-Martin », entre Valdivienne et Civaux.
Ouverture de mai à septembre : le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 8h30 à 12h.
Ouverture octobre - avril :
idem mais fermetures à 17h au lieu de 18h.

Vous pouvez y retirer gratuitement les sacs noirs ou transparents du tri sélectif sur ***présentation de votre carte*** *délivrée par le SIMER.*

Les déchets sont collectés les jours fériés, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Édito

Chères Valdiviennoises, Chers Valdiviennois, Chers amis,

En cette fin d'année, il est de coutume de faire le bilan de l'année écoulée. C'est ce que je vous proposerai ***le 15 janvier 2022 à 18h, au gymnase des Genêts, lors des vœux de la Municipalité auxquels vous êtes tous conviés.*** *Dans ce numéro 52, comme précédemment vous y retrouverez le point sur l'activité de la Mairie ainsi que celles de nos associations qui reprennent vie.*

Aujourd'hui un débat de fond doit s'instaurer dans la collectivité concernant le ***Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)*** *que je souhaite partager dans cet édito. Notre commune sera forcément impactée comme beaucoup d'autres et le Conseil municipal devra donner son avis.* ***La transition écologique*** *est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de* ***développement durable*** *qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources...*

La CCVG a fait le choix de s'engager dans un plan paysage car la transition énergétique est susceptible d'impacter le paysage, à travers la question du développement des énergies renouvelables : en particulier les projets éoliens et photovoltaïques. Il a pour ambition de répondre aux défis énergétiques. C'est un outil d'aide à la transition vers un modèle de territoire plus durable. Face au réchauffement climatique, nous n'avons pas le choix : il faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre. En 2020, les énergies renouvelables ont représenté plus de 25 % de l'électricité produite. La France vise 40 % en 2030.
Si notre communauté de communes est déjà bien en avance sur les objectifs éoliens, les zones potentielles de développement de ***production photovoltaïque*** *doivent être étudiées, là où elles ont du sens. C'est le cas dans l'ancienne carrière Lafarge située aux Genêts où l'implantation de panneaux s'inscrit dans un projet global, avec préservation de la biodiversité, bassin de rétention des eaux pluviales, parcours pédagogique, sportif... Nos agriculteurs portent également un projet d'agrivoltaïsme, accompagnés maintenant par la Chambre d'Agriculture qui a évolué dans sa réflexion « c'est OUI sous conditions ». «* ***Les surfaces agricoles portant une production d'énergie photovoltaïque doivent conserver une activité agricole significative, c'est-à-dire que la production agricole développée doit être réelle et en rapport avec le potentiel du sol »****. Afin de trouver le juste milieu entre préservation des espaces naturels et vitalité de notre agriculture, l'équipe municipale a souhaité que le projet présenté soit plus construit avant de prendre position et est en attente d'une lettre d'intention mentionnant un projet agricole sérieux et durable en accord avec le PAT (Plan Alimentaire Territorial).*

Nous ne pourrons pas faire l'impasse du PCAET (outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, sur l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire), mais nous serons très vigilants et attentifs sur les projets proposés et concertés. Nous devons protéger notre cadre de vie dans notre belle vallée et garantir à chacun et chacune de pouvoir y trouver sa place.

Enfin, réduire les émissions de gaz à effet de serre, c'est également ***favoriser le réemploi*** *et transformer les déchets (notamment du bâtiment) en ressources (Cf loi Économie Circulaire du 10 février 2020). C'est pourquoi la municipalité a souhaité faire de la démolition de l'ancienne école privée de Saint Martin la Rivière, un* ***chantier exemplaire****, mené par l'association d'insertion professionnelle Vienne Moulière Solidarité. Les matériaux démontés ont été triés et stockés en vue de leur prochaine utilisation soit dans le futur projet, soit dans des chantiers voisins. Les architectes, Eline Bordier et Christophe Bonneau, choisis pour concevoir le futur pôle commercial construit à cet emplacement, ont parfaitement intégré la nécessité de rappeler l'esprit et la mémoire de l'ancien logis dans leur projet.*

Épargner l'environnement, c'est aussi continuer de ***bannir les produits phytosanitaires*** *sur notre commune, même si l'enherbement des cimetières ou le fleurissement des trottoirs peut choquer quelques-uns. A la clé, des cimetières apaisés, moins minéraux, des villages fleuris et une nature plus présente. Le Jury régional Nouvelle Aquitaine ne s'y est pas trompé,* ***nous venons de décrocher notre 1ère FLEUR****. Mes remerciements s'adressent aux services techniques, à vous « convention coccinelle », pour votre implication dans cette démarche de presque 10 ans. C'est dans cet esprit que je prendrai un arrêté pour l'entretien des trottoirs au droit de vos propriétés à compter du 1er janvier 2022.*

Malgré des incertitudes sanitaires toujours pesantes, nous avons pu mener à bien le voyage intergénérationnel avec succès et d'autres manifestations comme les commémorations, la « Semaine Bleue » ou « Octobre Rose ». Vous trouverez dans ces pages le calendrier des manifestations prévues pour 2022, en espérant que toutes puissent avoir lieu dans les meilleures conditions.

Continuons d'être VIGILANTS, vaccinons-nous, continuons de VIVRE, continuons d'AVANCER vers 2022 et nous nous retrouverons nombreux, je l'espère, à la Cérémonie des vœux, pour démarrer dans l'optimisme et la sérénité.

Madame le Maire,
Claudie BAUVAIS

Environnement – cadre de vie

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud

Valdivienne : Territoire Bio-engagé

Le 16 juin 2021, la commune de Valdivienne a reçu le Label Territoire Bio Engagé pour avoir atteint 10 % de surface agricole en bio, en présence de Gilles de La Bollardiere, administrateur d'Interbio, Reine-Marie Wasak, conseillère régionale, Claudie Bauvais, des agriculteurs et des membres de l'équipe municipale.

Pourquoi de Label ?
C'est avant tout pour valoriser notre territoire et l'engagement des agriculteurs qui pratiquent une agriculture bio. Grâce à ce label, nous pouvons disposer d'outils de communication, promouvoir cette démarche et créer une dynamique.

Quelques chiffres :
Surface de la commune : 6124 ha
Surface agricole : 3578 ha dont 367 ha en bio
Du bio... Mais pas que !

Notre territoire compte également parmi ses rangs, un agriculteur engagé dans une démarche de « haute valeur environnementale » qui garantit la préservation de l'écosystème naturel et réduit au minimum la pression sur l'environnement (sol, eau, biodiversité...). Il s'agit d'une démarche volontaire.
D'autres pratiques, soucieuses de la préservation de l'environnement existent. C'est le cas d'une exploitation agricole valdiviennoise qui doit prochainement se doter d'une station de purification de l'eau pour optimiser l'application de produits phytosanitaires tout en réduisant la quantité. A terme, c'est presque 35 % de produits en moins qui seront appliqués sur les 180 ha que compte cette exploitation sur le territoire communal.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Label 1ère fleur pour Valdivienne !

Le 20 juillet 2021, la commune a reçu le jury régional « Villes et Villages fleuris » suite à l'obtention en 2020 du 1er prix départemental. Nous venons juste d'apprendre l'obtention de la 1ère Fleur ! Ce prix a été obtenu grâce à l'implication de chacun ; services techniques, élus, associations... mais aussi la population, de plus en plus mobilisée et sensible aux thématiques environnementales.

Projet d'agrivoltaïsme et réhabilitation de la carrière des Genêts

L'agrivoltaïsme, c'est coupler une production photovoltaïque, secondaire, à une production agricole principale, tout en permettant une synergie entre les deux productions.
La société Green Lighthouse Développement et une vingtaine d'agriculteurs exploitant des terres sur la commune sont venus présenter leur projet de développer cette filière sur Valdivienne.
Le périmètre d'étude qui porte actuellement sur une surface comprise entre 500 et 600 ha, pourrait à terme accueillir entre 200 et 400 ha de panneaux solaires répartis en plusieurs îlots.
Lors de la séance du 27 septembre 2021, le conseil municipal, qui a été sollicité pour donner son accord de principe au lancement des études et à la poursuite du projet, a refusé de prendre position sur le projet. Pour autant, le dialogue se poursuit entre la collectivité et les porteurs de projet.

La réhabilitation d'un site dégradé
La société LAFARGE nous a fait part de son intention d'arrêter l'exploitation de la carrière au lieudit Les Sables à proximité de l'école des Genêts. Ce site pourrait être réhabilité en parc photovoltaïque de19 ha agrémenté d'un parcours de santé et/ou pédagogique et d'une zone d'expansion des vallées sèches.
Vos élus resteront attentifs sur l'avancement de ces projets et s'attacheront à préserver le cadre de vie qui nous entoure, tout en restant bienveillants sur les projets portés par nos agriculteurs.

Carton rouge...

Au mois de mai, les élèves de CE1 ont planté des cucurbitacées au Pointé, à Salles en Toulon, Ils sont venus durant l'été voir leurs productions : de belles grosses et petites citrouilles, des potimarrons et des courgettes ont fait leur apparition. Les citrouilles ont été ramassées pour décorer le devant de la mairie pour Halloween. Les élèves ont été conviés à venir récolter les potimarrons afin de les remettre au cuisinier du groupe scolaire, Mais, oh ! Surprise ! Plus de potimarrons !
Honte à celui ou ceux qui sont venus cueillir les légumes résultants du travail des enfants !

Pointé : une aire de jeux en recyclé !

En accord avec la commission « éducation jeunesse » le Pointé a vu naître une nouvelle aire de jeux, la plantation d'une douzaine d'arbres et l'installation d'un mobilier. Ce dernier est produit par une entreprise de Montmorillon, Urban'ext : près de 15 6570 briques alimentaires ont été recyclées pour sa fabrication. Venez profitez de cette nouvelle aire conviviale !

Environnement – cadre de vie

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud

Concours embellissement de ma propriété

La récompense attribuée aux maisons les mieux fleuries change de modalités.
Nous avons choisi un nouveau format. Cela se déroulera sous forme de concours sur inscription et présentation d'une photo. La commission environnement et cadre de vie délibérera par la suite du ou des gagnants.
La remise de la récompense se fera en présence de Mme le Maire, du Conseil Municipal et de la commission environnement et, bien sûr, du ou des lauréats.
Toutefois quelques critères sont à respecter.
Votre bulletin d'inscription est à déposer au plus tard **le 30 juin 2022** en mairie ou par mail à : **environnement@valdivienne.fr.**
La remise des prix se fera en octobre 2022.

Donnez cours à votre imagination !

Bulletin d'inscription « Concours embellissement de ma propriété »

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ _____ Téléphone : _____

E-mail : _____

N'oubliez pas de joindre une photo de votre embellissement !

Enherbement des cimetières

Les pratiques évoluent, les regards doivent changer ! Cette année, il semblerait que certains Valdiviennois aient été indignés par la présence de « mauvaises herbes » dans les cimetières considérant cela comme un affront pour les défunts. Labellisé « Terre Saine » depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières a été abandonnée. D'ailleurs, le zéro phyto sera obligatoire pour toutes les communes à partir de juillet 2022.

La nature n'aime pas le vide : semer plutôt qu'arracher. Pour contenir les plantes considérées comme indésirables, les cimetières de la Chapelle-Morthemer et de Salles ont été enherbés il y a quelques années. Le rendu est surprenant : une visite des lieux s'impose ! Avec cet apport de verdure qui réduit l'aspect minéral, ces deux cimetières sont, par cet environnement, des lieux plus apaisants et sereins pour le recueillement. Les autres cimetières devraient rapidement être ensemencés, à commencer par celui de Saint Martin la Rivière en 2022.

Florian Paysagiste

Entretien d'espaces verts

Élagage, abattage d'arbres, broyage de végétaux, rognage de souches, taille de haies et arbustes, tonte, restauration de gazon, ramassage de feuilles.

Création d'aménagements extérieurs

Maçonnerie paysagère, clôture, allée, terrassement, enrochement, arrosage intégré, gazon naturel et synthétique, massifs, terrasse bois ou composite, plantation de végétaux.

Florian Paysagiste
86300 Valdivienne
06 03 23 43 28
florian.paysagiste@outlook.fr

SP services à la personne

Voirie - Réseaux *Responsables Philippe Papuchon - Denis Germaneau*

Nouvel éclairage pour le Château !

Depuis la fin de l'été, nombre d'entre vous ont pu constater la mise en lumière du château de Morthemer.

Ce projet, initié lors du précédent mandat, constitue une première pierre pour la valorisation du patrimoine et plus largement du bourg de Morthemer.

Eclairage public

Le programme rénovation de l'éclairage public suit son cours avec la mise en place des nouvelles lanternes au clos Adler, suivra en 2022 la place de St-Martin. Aussi, comme beaucoup l'ont signalé, l'éclairage du parking des Genêts en continu est quelque peu exagéré. Le temps d'allumage et l'intensité des lanternes du parking devraient être prochainement ajustés. Des détecteurs de présence placés aux sorties du Gymnase permettront également un éclairage utile et raisonné.

Des petits trous à la Cousue

Courant novembre le « trafic » a été un peu perturbé rue de la Cousue. Après l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, Eaux de Vienne clôture la réfection des réseaux par la restauration de l'adduction d'eau potable (travaux réalisé par la SADE).

Toutefois, la rue restera plusieurs mois sans nouvel enrobé pour permettre d'une part la stabilisation des terrains, d'autre part un peu de temps aux élus d'établir des devis pour une nouvelle voirie avec plus de « caractère ».

Voirie qui fait quoi ?

Il n'est pas facile dans les dédales de l'administration de distinguer qui est en charge de quoi. Pour les voiries, les compétences en termes de respect du code de la voirie routière sont détenues par :

- Le Département de la Vienne, pour les routes départementales hors agglomération,
- La CCVG, pour les routes dites communautaires,
- La commune pour le reste du réseau routier et les chemins.

A titre d'exemple, pour les voiries communautaires, l'obligation de bon entretien est défini selon le règlement de voirie de 2018 (www.vienneetgartempe.fr) :

«... La communauté de communes assure, l'entretien des dépendances suivantes :

- Les talus
- Les sous-sols
- Les accotements enherbés, inclus le fauchage (2x par an) et l'élagage
- Les fossés, inclus le fauchage de sécurité (2x par an) et l'élagage
- Les murs de soutènement et murets édifiés sur le domaine public
- Les terre-pleins centraux
- La signalisation verticale de police
- La signalisation horizontale
- Les ouvrages d'arts... »

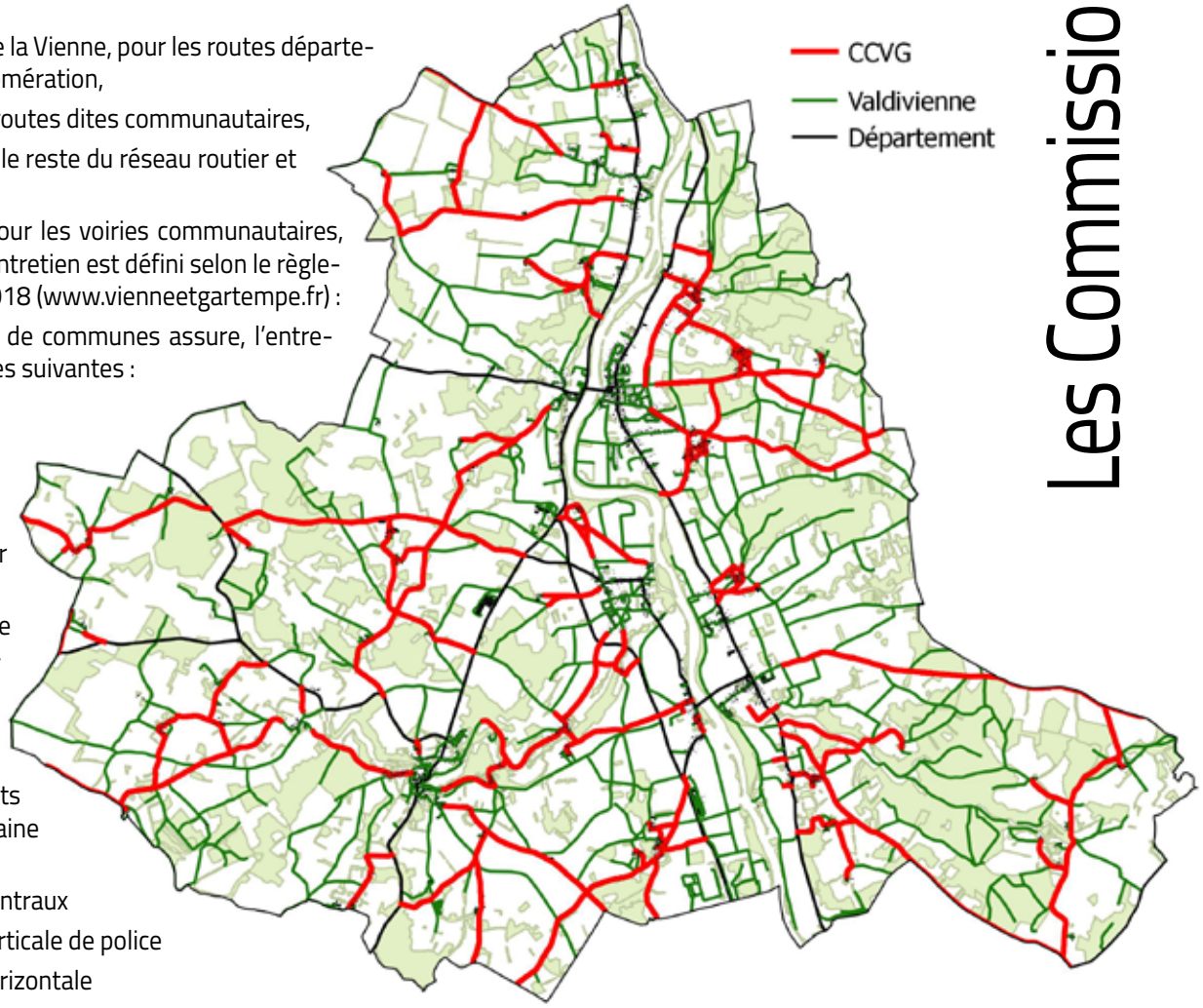

Programme 2022

Actuellement une étude est menée pour la réfection Chemin de Chez Bibi à Morthemer. Il est prévu de poser un revêtement bicouche sur la voie communale d'accès au Petit Champs Guérin, un enrobé sur la rue des Vieux Chênes et des bordures rue du Tram à Cubord.

Education, Jeunesse, Vie associative

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin

Sonia Barcena *Isabelle Blanzac* *Cindy Boncourre* *Patricia Caulat*

Carole Cavallo *Angélique Chedeauzeau* *Anna Da Silva* *Rémi Fournier*

Steven Gagnadoux *Fabienne Grellier* *Armelle Guillet* *Florence Herpin*

Sylvie Pencreach *Séverine Pillot* *Laëtitia Raveau* *Sandrine Soullard*

Doriane Thomas *Delphine Tornais*

TPS-PS	19 élèves	Florence Herpin + Delphine Tornais (ATSEM)
PS-MS	22 élèves	Isabelle Blanzac + Steven Gagnadoux (ATSEM)
MS-GS	23 élèves	Sonia Barcena + Sandrine Soullard (ATSEM)
GS	25 élèves	Anna DA SILVA + Angéline Chedeauzeau (ATSEM)
CP	25 élèves	Armelle Guillet
CE1	24 élèves	Patricia Caulat
CE2	25 élèves	Doriane Thomas
CE2-CM1	23 élèves	Séverine Pillot
CM1	25 élèves	Cindy Boncourre
CM2	21 élèves	Carole Cavallo - Elise Charron
CM2	21 élèves	Rémi Fournier - Laëtitia Raveau

Sur les chemins de l'école

Les journées du 2 et 3 septembre 2021 ont marqué pour les enfants de Valdivienne le retour sur les bancs de l'école. Les effectifs sont, pour cette année scolaire 2021-2022, de 253 enfants scolarisés.

Comme de tradition, la veille, l'équipe pédagogique, les agents municipaux et des élus se sont réunis afin de préparer cette rentrée dont le protocole sanitaire a été légèrement assoupli. Ainsi, le gymnase n'est plus réquisitionné pour la garderie qui a retrouvé ses locaux habituels. L'accueil différencié des différentes classes a été, quant à lui, maintenu.

Cette année, l'équipe pédagogique accueille de nouveaux enseignants : Carole Cavallo et Rémi Fournier pour le niveau CM2 et la décharge de direction. Stéphane Bocquier a renouvelé sa mission académique et Lætitia Raveau reste à la direction du groupe scolaire.

Les Temps d'Activités périscolaires (TAP) ont repris depuis le 9 novembre 2021. Ils ont lieu le mardi et le jeudi de 16h à 17h sur la base du volontariat des enfants afin de valoriser l'engagement des intervenants et de susciter l'intérêt des jeunes.

La prise de fonction de Stéphane Malloyer, directeur du périscolaire, depuis la mi-août a permis d'organiser ces TAP et de réorganiser l'équipe du périscolaire.

En cette année 2021 la Fête de la Science a célébré sa trentième année au groupe scolaire des Genêts, du 4 au 8 octobre, sur le thème : « *L'émotion de la découverte* ». Réalisée autour de plusieurs ateliers dont du light painting, la création de mangeoires pour oiseaux ou encore des expériences étonnantes... Ce temps fort a été aussi l'occasion de rendre un hommage à Andrée Laurendeau, disparue, initiatrice sur la commune de Valdivienne de la Fête de la Science. De plus, la présence au gymnase du dôme itinérant d'astronomie de l'Espace Mendès-France le 14 octobre et le 29 novembre a complété cette manifestation auprès de nos jeunes écoliers.

Depuis le mois de Novembre, les élèves de CM2 sont engagés dans un projet de communication non violente autour de la création du spectacle Maïti Chamboultou, composé de chants, ateliers théâtre et de percussions et dirigé par Nina Lainville.

L'Accueil jeune intercommunal Valdivienne (AJI'V) reprend du service !

La Communauté de communes Vienne & Gartempe rouvre les portes de l'AJI'V. C'est un lieu où les adolescents de 11 à 17 ans peuvent venir se retrouver pour discuter, jouer, et échanger autour de différents projets à mettre en place. On y vient pour participer à des activités sportives, ludiques et culturelles tout au long de l'année, des chantiers jeunes mais aussi des séjours. Tout se fait avec la volonté des jeunes qui sont pleinement engagés dans les différents projets mis en place. L'adhésion est de 5 € pour l'année 2021-2022. Horaires d'ouverture :
En période scolaire : les mercredis (14h à 17h30), un vendredi soir (18h-22h) et un samedi (14h-18h) par mois.
Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 18h.
L'AJI'V est sur *Instagram @ajiv_valdi* et sur Facebook « *local jeune valdivienne* ». Toutes les infos et le bulletin d'inscription sur : **www.vienneetgartempe.fr, rubrique Vivre/Secteur Jeunes. Contact : Benjamin Doucet - ajiv@ccvg86.fr - 06 98 96 90 43.**

ADS 86
Multiservices
06 69 21 15 82
Petits travaux intérieurs & extérieurs
Petite maçonnerie, carrelage, faïence, placo, peinture,...
Tonte, taille de haies, pose de parements,...
Alain DOS SANTOS – 9 bis, Route de Chauvigny
86300 VALDIVIENNE
Courriel : ads86@sfr.fr

EIRL
Chevalier Cédric
artisan peintre en bâtiment
Successeur de Mr ROSSARD Michel
entreprise créer en 1989
06 13 19 74 90
chevalier.peinture86@gmail.com
Le Pré
86300 La Chapelle Morthemer
(Valdivienne)

Poitou Emballage
CUBORD
86300 VALDIVIENNE
Tél. : 05 49 56 34 68
fax : 05 49 56 39 90

Centre Communal d'Action Sociale

Responsables Béatrice Darras, Patricia Boileau

Indemnité inflation 100 €, qui peut en bénéficier ?

Pour faire face à la hausse des prix de l'énergie et des carburants, les salariés, les indépendants, les retraités, les bénéficiaires du RSA ou de l'allocation aux adultes handicapés qui gagnent moins de 2 000 € nets par mois percevront une indemnité inflation d'un montant de 100 €.

Qui est concerné ? Quand sera-t-elle versée ? Service-Public.fr vous explique les modalités de cette « indemnité inflation » annoncée par le Premier ministre le 21 octobre 2021.

L'indemnité inflation est une aide exceptionnelle et individuelle qui sera versée à 38 millions de personnes résidant en France, pour préserver leur pouvoir d'achat face à la forte hausse du coût des énergies. Cette aide est versée en une seule fois, et ne fait l'objet d'aucun prélèvement, les bénéficiaires n'auront aucune démarche à faire.

À noter : Le montant de cette aide ne sera soumis à aucun prélèvement fiscal ou social, et ne sera pas pris en compte pour l'impôt sur le revenu ni dans les conditions de ressources pour bénéficier d'aides sociales.

Quand l'indemnité sera-t-elle versée ?

Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022
• Salariés du secteur privé • Travailleurs non salariés (travailleurs indépendants, agriculteurs et professions libérales) • Étudiants boursiers	• Agents publics • Bénéficiaires de minima sociaux et d'autres prestations sociales • Étudiants non boursiers bénéficiaires des aides au logement	• Retraités

L'aide sera versée automatiquement aux bénéficiaires, en une fois, par leur employeur ou par un organisme partenaire de l'État selon leur situation (Pôle Emploi, Urssaf, caisse de retraite, CAF, etc.), sans avoir en faire la demande.

Semaine bleue

Pour la première fois, la commune a organisé « la semaine BLEUE » du 13 au 17 octobre 2021 au profit de nos aînés sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ». Avec la collaboration de Christophe Hour, directeur de la Maison Bleue de la CCVG, de Stéphane Malloyer, directeur périscolaire de la commune et des élus, 4 manifestations ont été réalisées. Suite au succès de cette semaine, la commune a décidé de mettre en place une fois par mois une randonnée encadrée par Stéphane Malloyer. Nous vous proposons pour le 1er semestre 2022, les dates suivantes : mardi 18 janvier ; jeudi 10 février ; vendredi 18 mars ; mardi 12 avril ; vendredi 20 mai ; mardi 14 juin. Les modalités concernant les points de rendez-vous et le nombre de kilomètres seront précisés dans la presse locale, sur facebook, sur intramuros et les panneaux d'affichage.

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Le CCJ a fait sa rentrée !

Un groupe du CCJ travaillant sur un projet d'aménagement sportif...

Un groupe travaillant sur un projet de protection de la faune et de la flore ...

En Septembre dernier, les jeunes élus du CCJ ont enfin pu se retrouver et parler de projets qui leur tiennent à cœur !

Actuellement, 3 groupes se sont formés encadrés par Sylvain Feuillade de la Ligue de l'Enseignement de la Vienne ainsi que des membres de la commission Jeunesse. Les enfants doivent apprendre à déterminer les objectifs et les actions à entreprendre pour la réalisation de leurs projets. Ils commencent à prendre conscience qu'il faut de la méthodologie et de la patience...

Un groupe travaillant sur un projet caritatif ...

Point-Com-Electroménager
Siren: 389 473 205 00024 - RCS poitiers A389 473 205
Saint-Martin-la-Rivière
24, route de Chauvigny Saint-Martin-la-Rivière Valdivienne 86300
Pointcomelectromenager2@gmail.com M. LACOUA Robert
Vente: Neuf et Occasion
Réparation: Atelier ou Domicile
S.A.V. Toutes Marques
Avec Garantie
GRAPHIC.COM - CHAUVIGNY
Nouveau ! Vente et Dépannage télévision
Un Professionnel à votre service
Tél/fax : 05.49.01.96.54
Mobile : 06.17.86.25.58
Horaire d'Ouvertures du Magasin
Mardi au Vendredi: 10h - 12h / 14h - 18h
Samedi matin: 9h30 - 12h30

Commission Bâtiment

Responsables Joël Faity et Benoit Boulet

Le pôle commercial sur les rails !

Pignon de l'ancienne école en façade ouest sur la route de Lussac à Chauvigny.

Face à la nécessité de pérenniser les commerçants locaux et adapter leurs activités aux besoins d'aujourd'hui, et de dynamiser l'activité économique du centre bourg de Saint Martin, la commune de Valdivienne a acquis l'ancienne école privée de la commune, un bâtiment du XVIII^{ème}. L'emprise au sol de l'ensemble des bâtiments était d'environ 570 m^2. L'idée d'une réhabilitation du site pour en faire des logements a été étudiée mais vite abandonnée : l'opération aurait été trop coûteuse, compte tenu de la complexité du bâtiment, fortement remanié au XX^{ème} siècle. Le site présente en revanche tous les atouts d'accessibilité et de visibilité pour le développement d'un petit pôle commercial.

Ce pôle commercial accueillera quatre commerçants au total, dont trois déjà sont présents sur la commune. Ces commerçants se sont engagés à s'installer dans les futurs locaux. Il s'agit d'un salon de coiffure, d'une pharmacie et d'une épicerie. La commune prévoit en plus la création d'un local commercial supplémentaire à disposition d'un futur commerçant souhaitant s'y installer.

Les façades nord et sud du bâtiment. Construit en soubassement par rapport au reste du terrain, sa réhabilitation aux normes d'aujourd'hui aurait été trop coûteuse.

L'histoire du site

La maison figure sur un plan remontant au XVIII[ème] siècle. Il est fait mention des terres et métairie du sieur Maurat, qui serait le propriétaire antérieur à René Moreau, dont le linteau au dessus d'une porte d'accès à la maison comporte la mention avec la date de 1747. La présence d'un escalier en bois de style Louis XIII corrobore une construction antérieure au XVIII[ème] siècle.

En 1848, Charles Joseph Chaubier du Larnay, chanoine de l'église de Poitiers, en devient propriétaire. Il en fait don le 22 juin 1861 aux sœurs de la Charité du Sacré Cœur de Jésus de la Salle-de-Vihiers (Maine-et-Loire), qui y ont installé une école de filles. Fermée en 1903, suite à l'adoption des lois du 1[er] juillet 1901 et du 4 décembre 1902, refusant aux congrégations les autorisations d'enseigner qu'elles demandaient, elle est rouverte en 1908, en tant qu'école libre. En 1962, le département de la Vienne autorise l'école privée à avoir un internat de 15 élèves et 3 surveillantes. Les locaux du 1[er] étage, aménagés en dortoirs, sont transformés en salles de classe après 1966, date à laquelle l'école devient mixte. Elle connaît son apogée dans les années 70 avec plus de 80 élèves, ce qui conduit les religieuses à faire édifier un nouveau bâtiment modulaire, en préfabriqué sur le terrain. Dirigée par une équipe laïque à partir de 1988, l'école ferme définitivement ses portes le 31 août 2015, en déclin d'effectifs depuis de nombreuses années.

Réemploi et insertion sociale

Consciente de la valeur patrimoniale de certains éléments du bâtiment, l'équipe municipale a souhaité une déconstruction soignée permettant de récupérer ces éléments, soit pour une mise en valeur dans le futur projet, soit pour les réemployer. Pour cette opération de tri puis de stockage, la mairie a confié le chantier à l'association VMS (Vienne et Moulière Solidarité), dont l'objet est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes fragiles sur son territoire (voir présentation page suivante). Le préau sera conservé et intégré dans le projet. L'escalier de style Louis XIII, les cheminées, les pierres de taille, les bordures moulurées, les linteaux, les poutres, les portes, les radiateurs, l'évier inox, les sanitaires, les tuiles... ont été soigneusement démontés dans l'attente d'être réemployés sur site ou sur d'autres chantiers. L'évier a déjà trouvé sa place dans le nouveau local des chasseurs !

Le chantier a été interrompu pour laisser intervenir la société BM Désamiantage de Châtellerault qui a géré dans les règles de l'art les éléments présentant de la peinture au plomb et de l'amiante. L'entreprise Giraudeau est intervenue pour la démolition, une fois tous les éléments récupérés.

Inscription sur le linteau de la porte centrale, façade sud.

L'escalier à balustres, l'une des pièces récupérée lors de la déconstruction.

Ci-dessous, l'une des cheminées également récupérée.

L'association VMS, acteur de la démolition du logis

Bois, pierre, ferrailles, radiateurs... Tous les matériaux ont été démontés triés et stockés en vue de leur réutilisation.

Créée en 2012, cette association a quitté Sèvres-Anxaumont récemment pour s'installer à Chauvigny, ce qui a décalé vers l'est le champ de ses actions, incluant désormais notre commune.

Des chantiers d'insertion « bâtiment »

L'objectif du chantier d'insertion est de permettre à des personnes très éloignées de l'emploi de retrouver le chemin vers l'emploi durable. Pour cela, VMS propose un contrat de travail, une formation en situation de travail et un accompagnement socio-professionnel individuel et collectif. « *Le support de travail pour l'insertion est le bâtiment : nous travaillons pour la rénovation, voire la construction de différents bâtiments, avec des compétences particulières en rénovation du bâti ancien,* explique Stéphanie Auriche, directrice de VMS. *Le chantier d'insertion est pourvoyeur d'emplois sur le territoire, puisque nous employons en permanence 12 personnes en parcours d'insertion, et 4 salariés permanents.* » Et ça marche : 68 % des personnes trouvent un emploi à l'issue de leur parcours. Après un premier gros chantier à Savigny-Levescault (éco-rénovation d'une ferme en médiathèque), VMS a réalisé de nombreux chantiers pour des collectivités, des entreprises, voire des particuliers (réhabilitation de l'ancien presbytère de la commune de Bonnes, rénovation du restaurant le Le Mythic à Tercé...) et a constitué une 2nde équipe avec un encadrant dédié.

Un jardin social et biologique

Le jardin, situé à Saint-Julien-L'ars, accueille depuis 2016, 3 demi-journées par semaine des personnes en situation temporaire ou durable de difficulté due à un isolement, des problèmes de santé, etc. En 2022, ce jardin sera ouvert à toute personne en situation de précarité alimentaire, souhaitant venir cultiver des légumes destinés à sa propre consommation, mais également à toute personne souhaitant cultiver au profit des acteurs de l'aide alimentaire.

Un dispositif de transport solidaire

Le dispositif Transport Solidaire Grand Poitiers Est, créé en 2017, a pour objectif d'accompagner les personnes du territoire qui ont des problèmes de mobilité, temporaires ou permanents. Ce service vise à rendre possible leurs déplacements pour les différents actes de la vie quotidienne (courses, visite chez des amis, loisirs, rendez-vous médicaux et/ou administratifs...). Il s'adresse à des personnes qui n'ont plus de moyen de locomotion ou qui ne sont plus en capacité de conduire. Ce dispositif, mis en place par un collectif d'acteurs (Secours Catholique, Croix Rouge Française, VMS, CCAS de St Julien, Chauvigny et Montamisé), est organisé à l'échelle des 15 communes à l'Est de Grand Poitiers et bientôt Valdivienne. « *Les personnes qui souhaitent s'impliquer bénévolement comme chauffeurs sont les bienvenues ! Chaque chauffeur bénévole s'engage selon ses disponibilités : un transport par semaine, ou moins... Ou plus* ». Une assurance spécifique a été souscrite, auprès de Groupama, pour couvrir les risques des chauffeurs bénévoles. Concernant leurs frais kilométriques, les chauffeurs peuvent soit en faire don au dispositif, demander un reçu fiscal ou être indemnisé sur la base du barème fiscal des bénévoles associatifs (actuellement 0,315 €/km). A ce jour, 53 % des utilisa-

teurs de ce service proviennent de Chauvigny, 64 % des destinations sont liées à des soins et 86 % des bénéficiaires ont plus de 60 ans. VMS dispose d'un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite. Pour bénéficier de ce service, un numéro unique a été ouvert : le **06 24 19 53 06**.

Et encore des projets !

VMS réfléchit actuellement à la mise en place d'un projet de valorisation des menuiseries usagées également en ateliers et chantiers d'insertion, travaille déjà sur un jardin solidaire à Chauvigny et étudie le développement d'un transport solidaire pour l'emploi et la formation également en insertion.

Plus d'infos : www.vms-asso.fr

Le désamiantage du site mené par BM Désamiantage, préalable à la démolition par l'entreprise Giraudeau.

A l'image de l'ancien préau qui sera conservé, le projet devrait conserver un peu de l'esprit de l'ancien logis.

Eline Bordier et Christophe Bonneau, architectes du projet

Eline Bordier et Christophe Bonneau, futurs intervenants pour le projet du pôle commercial de Valdivienne, sont deux architectes que l'on pourrait classer dans la profession des architectes de campagne. Leurs expériences et projets respectifs témoignent en effet de leur attachement commun aux richesses de la ruralité : une relation étroite entre espaces habités et espaces naturels ; un patrimoine bâti retraçant les savoir-faire locaux et l'art de vivre des villageois d'autrefois ; ou plus globalement, un cadre de vie préservé des transformations urbaines majeures et standardisées des grands pôles urbains.
Cette sensibilité commune aux deux architectes est à l'origine de leur rencontre professionnelle et de l'envie de s'associer sur des projets comme celui de la construction du pôle commercial de Valdivienne, qui soulève d'autres enjeux et objectifs à satisfaire que celui de construire des surfaces de locaux commerciaux... Parmi ces enjeux transversaux : la conception d'un espace public capable de répondre à la fois aux besoins fonctionnels des commerces (parking, aire de livraison) mais aussi capable de favoriser la rencontre des habitants-usagers en centre-bourg ; la mise en valeur des éléments remarquables du site ou la création d'ouvertures pour créer de nouvelles perspectives sur le patrimoine bâti environnant.
Pour Eline et Christophe, les villages de campagne ont les ressources, la capacité de se transformer, se moderniser sans effacer les traces du passé ou changer leur identité, mais cela passe par une exploration attentive des lieux, une écoute bienveillante des élus et usagers locaux qui ont la connaissance des forces et faiblesses du patrimoine de leur commune : des forces sur lesquelles s'appuyer et des faiblesses à corriger.
C'est dans cet esprit et avec enthousiasme qu'Eline et Christophe aborderont ce projet pour Valdivienne et ses habitants.

PATRIMOINE - CULTURE -TOURISME - COMMUNICATION

Responsables Robert Benoist - Elodie Ranger

Il y a quelques mois, au fond du grenier de la mairie de Valdivienne, parmi de très nombreuses archives anciennes et oubliées depuis quelques décennies, il a été découvert le dossier [1] pratiquement complet de l'érection, en 1922, du monument aux morts de Saint-Martin-la-Rivière. Dans ce dossier, on y trouve une mine d'informations, à commencer par la délibération du conseil municipal [2], réuni en séance extraordinaire le 21 juin 1922, sous la présidence du maire Théophile Dupuy, informant le préfet que le conseil municipal a décidé d'élever un monument aux soldats de la commune, morts pour la France. Et que ce monument sera sur la place publique et payé par souscription. Et qu'il ne portera aucun signe ou emblème religieux.

Parmi les documents, il y a aussi l'arrêté du préfet approuvant la délibération par laquelle le conseil municipal a décidé l'érection, à titre d'hommage public, d'un monument à la mémoire de ses enfants morts pour la France. Le dossier possède également le devis estimatif des travaux qui s'élève à hauteur de 5.000 francs de l'époque et les matériaux utilisés, dont le socle en pierre de taille de Chauvigny et l'élévation en pierre de taille de Lavoux. Outre ces informations concernant l'érection du monument, un autre dossier attire une attention particulière et tout aussi riche d'enseignements. En effet, parmi les documents il y a de nombreux messages provenant de régiments, priant le maire de l'époque de bien vouloir, avec tous les ménagements nécessaires en la circonstance, prévenir la famille du décès ou de la disparition du soldat X survenu tel jour au combat sur tel champ de bataille ou à l'hôpital suite à ses blessures ou maladie.

Sur un autre document sont détaillés 37 morts (pour une population de 1057 habitants à l'époque) pour la France. Or, parmi les messages priant le maire d'aller annoncer la triste nouvelle aux familles, trois noms de soldats n'apparaissent pas sur ce document ni (à ce jour) sur le monument.

Est-ce un oubli ? Après une recherche dans les registres d'état civil de la mairie, il est constaté qu'en fait les disparus annoncés par les régiments n'étaient finalement... pas décédés ! Et sans doute retrouvés plus tard.

En attendant, même si c'était une très bonne nouvelle, on peut aisément imaginer l'embarras dans lequel avait pu se trouver le maire de l'époque, obligé de retourner voir la famille pour lui annoncer que finalement leur fils ou mari n'était pas mort.

À la lecture des messages, on constate également que plusieurs mois se sont écoulés entre le décès du soldat et l'annonce à la famille. Là encore, on peut concevoir l'angoisse ressentie par les proches d'être restés sans nouvelles durant toute cette période.

[1] Dans ce même dossier, un document daté du 20 septembre 1914 indique qu'une souscription en faveur des blessés avait été lancée auprès de l'école publique des filles et que 598 francs avaient été collectés grâce aux dons de plus de 200 personnes, de la société de tir et la vente de vêtements.

[2] Conseil municipal constitué de : Théophile Dupuy, Alphonse Ribereau, Alphonse Roy, Hippolyte Couturier, Édouard Paître, Maxime Touchard, Eugène Dubois, Henri Ferré, Paulin Moreau, Charles Arnault.

En savoir plus sur les trois autres monuments aux morts de la commune (source : Les monuments aux morts de la Grande Guerre du Pays Chauvinois de Marie-Claude Chaboisseau de la SRAC) :

Salles-en-Toulon : La décision d'élever un monument aux morts a été prise par une délibération du 2 mai 1920, approuvée par décret le 7 juin 1921. Le projet a été confié à Auguste Brossard, entrepreneur et tailleur de pierre à Cubord.

Morthemer : C'est à partir d'une initiative privée que vient la décision d'ériger le monument, avec le soutien du conseil municipal désireux de participer au financement et devis présenté par Auguste Souchard, entrepreneur à Morthemer, lors d'une délibération prise le 28 septembre 1919 et approuvée par décret le 13 novembre 1921, sans que nul ne paraisse s'offusquer de la présence d'une croix sommitale.

La Chapelle Morthemer : Monument érigé par délibération du 13 août 1922 et approuvé en préfecture le 30 août 1922. La colonne commémorative a été réalisée par Auguste Souchaud, tailleur de pierre à Morthemer.

POITOU CARBURANTS
Ets G. TABAUD

- CARBURANTS
- HUILES - GRAISSES
- FIOUL Chauffage
- MATÉRIEL de GRAISSAGE
- ANTIGELS - ADDITIFS
- GAZOLE NON ROUTIER

32 r Gén de Gaulle, 86320 LUSSAC LES CHÂTEAUX
Tél. : 05 49 48 40 28 - poitou.carburants@wanadoo.fr

SARL demazeau & fils
10 bis route de la Bréchonnière 86300 VALDIVIENNE

Damien
06 68 08 08 60

Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage
Isolation des combles

Julien
06 29 84 83 52

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

jeanyves.demazeau@orange.fr

Tél: 05 49 56 31 99

11E VOYAGE INTERGÉNÉRATIONNEL 2021

Le Périgord dans deux de ses couleurs : le Pourpre et le Noir

La commission Jeunesse a proposé un voyage de 2 jours dans cette magnifique région les 25 et 26 octobre derniers. 63 valdiviennois dont 27 enfants ont pu profiter de cette escapade dans une ambiance très conviviale ! Au programme, plusieurs visites : Musée de La Préhistoire des Eyzies, Château médiéval de Castelnaud, Château des Milandes dans lequel a vécu Joséphine Baker et Lascaux IV (cf programme détaillé dans Valdiv'Infos n°51 page 17). Voici quelques images.

Photos : Eliott Morisset

VALDIV'EXPOS 2021: Succès pour les ASS' OLYMPIADES !

Le 5 septembre dernier a eu lieu notre Valdiv'Expos au Gymnase des Genêts avec une quinzaine d'associations présentes. Toute cette journée a été rythmée par des démonstrations et des challenges sportifs, culturels et créatifs proposés par nos associations, sous forme d'olympiades en équipe. Encore un grand merci aux membres des associations pour la réussite de ce forum !

Stand du Comité de Jumelage avec un challenge gustatif : faire reconnaître des goûts !

Stand de l'espace citoyenneté et mémoire par les anciens combattants. Un challenge éducatif : apprendre en s'amusant avec des quiz !

Stand de la AGV avec un challenge sportif : Qui tiendra le plus longtemps au gainage ?

L'équipe gagnante de ces Ass'Olympiades : Arthur, Brice et Nathan !

Pharmacie **EDNO-HUGUE**

2 pharmaciennes et 1 préparatrice sont à votre écoute

Vente et location matériel médical - Orthopédie - Vaccination
Homéopathie - Produits vétérinaires - Aromathérapie

Horaire d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h
Le samedi : de 9h à 12h30

19 Route de Lussac
Saint-Martin-la-Rivière 86300 VALDIVIENNE

Tél : 05 49 56 30 08 - Fax : 05 49 44 98 73

pharmacie.ednohugue@orange.fr

NOUVEAU depuis septembre 2020 : DRIVE !

Site internet : pharmacie-valdivienne.fr

Un tournage à Valdivienne !

« La légende des seigneurs assassins »

Photos Robert Benoit

Le tournage du court-métrage « La légende des seigneurs assassins » du vidéaste, réalisateur, Thierry Mauvignier, habitant de Saint-Georges-les-Baillargeaux, s'est déroulé durant la dernière semaine d'août 2021, sur différents sites de la Vienne et notamment sur notre commune. Deux scènes ont été tournées dans la crypte de l'église de Morthemer et dans l'église et son extérieur de La Chapelle-Morthemer.

Le réalisateur, Thierry Mauvignier, a toujours été passionné et attiré par la forêt de Moulière et notamment par la légende de « La Tombe à l'enfant » que l'on peut trouver dans un endroit de cette forêt. Plusieurs scénarios habitent cette tombe, dont la date de 1735 figure sur le monument ainsi que de nombreuses croix en forme d'ex-voto. Les récits racontent qu'une fillette aurait été assassinée par un seigneur ou dévorée par une meute de chiens ou encore égorgée par des loups. D'autres évoquent la maladresse d'un chasseur avec son fusil, et même le souvenir d'un enfant loup enterré ici.

Toujours est-il que Thierry Mauvinier travaille depuis deux ans sur son projet d'en faire un court-métrage en mixant toutes les légendes pour en créer une seule. Dans son scénario, il y a, entre autres, le méchant, un seigneur interprété par Yannick Jaulin, le bûcheron, Frans Boyer, acteur de Jaunay-Marigny et Joëlle Floury, Baillargeoise, endosse le rôle de la petite fille.

Le réalisateur a réservé une place importante aux animaux. Des scènes spécifiques sont réalisées avec des chevaux, des moutons, des chiens et un loup (chien-loup tchèque dressé).

Le court-métrage devrait être projeté en avant-première le 18 décembre prochain au Futuroscope.

Chantier participatif

Arrachage de jussie dans la mare de la Chapelle-Morthemer

La mare avant le nettoyage : entièrement colonisée par la jussie. Les jambes dans 50 cm de vase, le travail est vraiment épuisant...

Une petite opération d'arrachage de Jussie a été engagée cet été dans le village de La Chapelle-Morthemer. En effet, la plante invasive destructrice de la faune et de la flore avait pris entièrement possession de la mare du village construite au XVIII[e] siècle pour permettre aux troupeaux de vaches et autres animaux d'élevage de s'abreuver.
« *Avant cette construction par nos anciens, les éleveurs n'avaient pas d'autres choix que d'emmener leurs animaux s'abreuver à Morthemer situé à 2 km* », raconte Patrice Boileau, habitant du village, fin connaisseur de l'histoire locale et à l'initiative de l'arrachage de près de 10 tonnes de Jussie.
L'opération qui a été réalisée par des bénévoles du village et quelques élus dont la maire Claudie Bauvais, va permettre un retour de la biodiversité dans le bassin et la préservation du patrimoine historique de la commune.

Ouf, c'est fini... la mare du village et patrimoine historique vient de bénéficier d'un bon nettoyage et elle peut enfin respirer.

Photos Patricia et Patrice Boileau

DÉPANNAGES

RAMONAGES

RÉNOVATION

DE SALLE DE BAIN

ADOUCISSEURS

CLIMATISATIONS

POMPE À CHALEUR

GAZ/FIOUL

Eco Désembouage Chauffage

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

INSTALLATIONS & ENTRETIENS

Jérôme Chevré
« Pain Perdu »
86300 VALDIVIENNE

06 63 93 65 80

ecodesembouagechauffage@orange.fr

BRASSERIE DIFRÉ

Ouverture 26 juin 2021

Fabrication de bières et limonade

Ateliers, mariages, fêtes

89 route de Lussac
86300 VALDIVIENNE

brasserie.difre@gmail.com

06-37-58-33-09

Suivez nous sur Facebook

The Footbridge Tavern

BAR & RESTAURANT

Pub anglais traditionnel, servant de la bonne nourriture, des bières pression, des vins fins et des spiritueux

Plat du jour du mardi au samedi 9,50-14,95 €	12h00-14h00	18h00-21h00
Pizza tous les jeudis et samedis soirs		18h00-21h00
Fish and Chips vendredi soir 14,95 €		18h00-21h00
Rôti du dimanche traditionnel anglais et notre plat du jour normal 16,95 €		12h00-14h00

2 rue Baron de Soubeyran
Morthemer
86300 Valdivienne

09 72 63 66 85

facebook.com/
The Footbridge Tavern

Calendrier des Animations 2022

Janvier

JEUDI 6
- Assemblée générale du club des Aînés, salle des fêtes de Salles en Toulon

JEUDI 13
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

SAMEDI 15
- Vœux de la Municipalité Salle omnisport des Genêts

MARDI 18
- Randonnée intergénérationnelle

SAMEDI 22
- Galette des rois de l'AS Valdivienne salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

JEUDI 27
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

VENDREDI 28
- Assemblée générale d'Art'Cacius au club-house des Genêts et soirée des bénévoles 19h30

Février

VENDREDI 4
- Loto de l'AS Valdivienne à la salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

SAMEDI 5
- Soirée cassoulet de la Muse salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

JEUDI 10
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon
- Randonnée intergénérationnelle

VENDREDI 11
- Assemblée générale du Comité d'animation de Valdivienne à 19h30 au club-house des Genêts

SAMEDI 12
- Soirée dansante de l'AS Valdivienne salle des fêtes de St Martin la Rivière

JEUDI 24
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

Mars

SAMEDI 5
- Soirée dansante de l'Association Gymnastique Valdivienne salle des fêtes de Salles en Toulon

DIMANCHE 6
- Loto de l'APE du Groupe Scolaire, salle des fêtes de Saint Martin la Rivière à 14h

JEUDI 10
- Repas à thème du club des Aînés, salle des fêtes de Salles en Toulon

SAMEDI 12
- Soirée dansante du Comité de jumelage salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

VENDREDI 18
- Randonnée intergénérationnelle

SAMEDI 19
- Cérémonie des AFN Anciens combattants AFN à Saint Martin la Rivière
- Diner dansant de l'ACCA à la salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

DIMANCHE 20
- Randonnée pédestre du comité d'animation de Valdivienne au stade de Salles en Toulon

JEUDI 24
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

SAMEDI 26
- Diner dansant de l'association « la bête noire » salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

DIMANCHE 27
- Carnaval des enfants de Valdivienne aux Genêts

Calendrier des Animations 2022

(Sous réserve des conditions sanitaires)

Avril

SAMEDI 9

- Buffet campagnard du « Rallye de la Ruse » salle des fêtes de Saint Martin la Rivière

MARDI 12

- Randonnée intergénérationnelle

JEUDI 14

- Buffet campagnard du club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

DIMANCHE 17

- Chasse aux Œufs de Pâques Comité d'animation Valdivienne

MERCREDI 20

- Vesti Boutique de la Croix Rouge salle des fêtes de St Martin la Rivière

JEUDI 28

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

Mai

DIMANCHE 1

- Brocante Art'Cacius Théâtre de Verdure

DIMANCHE 8

- Commémoration du 8 mai Manifestation des Anciens Combattants, Salles en Toulon

JEUDI 12

- Randonnées sacs à dos des Aînés de Salles en Toulon

SAMEDI 14 et DIMANCHE 15

- Week-end équestre de Cavaldives au Théâtre de Verdure des Genêts

VENDREDI 20

- Randonnée intergénérationnelle

SAMEDI 21

- Karaoké Fête du Vélo Salle des fêtes de Saint Martin

DIMANCHE 29

- Brocante APE Site des Genêts 9h

Juin

DIMANCHE 5

- Vide-grenier du Comité d'animation de Valdivienne au Pré de Chabanne, Salles en Toulon

JEUDI 9

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

VENDREDI 10

- Représentation de la Galerie Sonore d'Angers dans le cadre du projet de l'École des Genêts

SAMEDI 11

- Concert de l'Harmonie Municipale de Chauvigny, Théâtre de Verdure

DIMANCHE 12

- Repas mouton plancha Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

MARDI 14

- Randonnée intergénérationnelle

MERCREDI 15

- Vesti Boutique La Croix Rouge, salle des fêtes de St Martin la Rivière

SAMEDI 18

- Barbecue champêtre Association des propriétaires et chasseurs de Salles en Toulon, Pré Chabanne

JEUDI 23

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

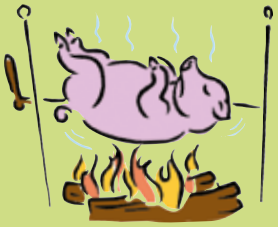

Calendrier des Animations 2022

(Sous réserve des conditions sanitaires)

Juillet

VENDREDI 1
- Fête Plein Air APE, Pré Chabanne 19h

SAMEDI 2
- Festival Art'Cacius, Théâtre de Verdure

SAMEDI 9
- La Petite Reine en Fête, autour du thème du vélo, Théâtre de Verdure et site des Genêts

SAMEDI 23
- Feu d'Artifice à Saint Martin la Rivière, marché des producteurs, comité d'animation de Valdivienne

JEUDI 28
- Pique-nique du Club des Aînés de Salles en Toulon

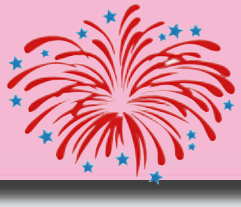

Août

SAMEDI 27
- La Dernière de l'Eté Art'Cacius Théâtre de Verdure

Septembre

VENDREDI 2
- AG de l'ASS Gymnastique Valdivienne au club house du gymnase des Genêts

JEUDI 8
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

SAMEDI 10
- Randonnée Gourmande AS Valdivienne Football, salle des fêtes de Salles en Toulon

DIMANCHE 18
- Fête de l'Automne Brocante Saint Martin la Rivière, Comité d'Animation Valdivienne

JEUDI 22
- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

VENDREDI 23
- Assemblée Générale APE, salle Multi Médias St Martin la Rivière 19h

Nos associations

ACCA Valdivienne, ADMR, Amicale des Boules de la Plage, Amis du Livre et de la Culture, Anciens Combattants Valdivienne, Anim'Adler, APE, Art'Cacius, AS de Valdivienne Football, Association Gymmastique de Valdivienne, Association gymnique Chauvinoise, Audiovisuel Participatif, Cavaldives, Club des Aînés de Salles en Toulon, Club informatique DIVA, Comité de Gestion et d'animation de l'étang de Morthemer, Comité de Jumelage, d'amitié et de Coopération internationale de Valdivienne, Comité de l'organisation des fêtes et le développement touristique de Morthemer, Comité d'animation de Valdivienne, Communauté Chrétienne, CVCK (Chauvigny- Valdivienne – Canoë – Kayak), FNATH (accidentés de la vie), Épopée Historique, Judo, L'étoffe de Soie, La Flottille de Morthemer, La Muse Valdiviennoise, Le Plage 8, Les Amis du Patrimoine de Valdivienne, Les chats de la rue, Loisirs-raquettes, Palaios, Plage Darts, Propriétaires et Chasseurs de Salles en Toulon, Rallye de la bête Noire, Rallye de la Ruse, Tennis Club Vercival, Toulon sportif, Valdiv'Tarot, Valdoudingues, Valenduro.

Calendrier des Animations 2022

(Sous réserve des conditions sanitaires)

Octobre

DIMANCHE 9

- « Vide ta chambre » APE, salle des fêtes de St Martin la Rivière

JEUDI 13

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

DIMANCHE 16

- Cochon farci Club des Aînés, Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

MERCREDI 19

- Vesti Boutique La Croix Rouge, salle des fêtes de St Martin la Rivière

JEUDI 27

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

SAMEDI 29

- Fête d'Halloween et soirée Art Cacius salle des fêtes de Salles en Toulon

Novembre

JEUDI 10

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

VENDREDI 11

- Manifestation des Anciens Combattants au Monument aux morts à Morthemer

SAMEDI 12

- Bal APE, salle des fêtes de St Martin la Rivière 19h30

SAMEDI 19

- Soirée dansante Association des propriétaires et chasseurs de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

JEUDI 24

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

Décembre

SAMEDI 3

- Repas ou randonnée gourmande Art' Cacius salle des fêtes de St Martin la Rivière

JEUDI 8

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

SAMEDI 10

- Loto ou concours de belote FNATH Salle des fêtes de St Martin la Rivière

DIMANCHE 11

- Repas fin d'année Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

DIMANCHE 18

- Repas pour les 75 ans et plus par le CCAS Salle des fêtes de St Martin la Rivière

JEUDI 22

- Club des Aînés de Salles en Toulon, salle des fêtes de Salles en Toulon

Entreprise générale du Bâtiment

SARL
LHUILLIER
Père & Fils

34, rue des Anciens Métiers
86300 VADIVIENNE

05.49.01.83.16

sarllhuillierpf@orange.fr

Lhuillier père et fils

Libr &sens
VOTRE POTENTIEL EN ACTION

Faites de vos émotions une FORCE
et de vos différences un TALENT ! *

* sur rendez-vous

Retrouvez liberté et clarté
dans votre tête et votre corps.
Avancez en confiance vers votre épanouissement.

Carole CHAMPAIN
06 73 04 66 88
Facebook : LibreetSens
www.libretsens.com

Vous avez envie d'aider
vos voisins qui
ne peuvent pas se déplacer

=> Pour que le manque de mobilité
ne soit plus un frein
=> Pour rendre service
=> Pour échanger avec vos voisins

Devenez
chauffeur bénévole !

Faites une place dans votre voiture à vos voisins isolés. Vous leur apporterez plus que de la mobilité !

Téléphonez au point relais pour tout savoir

06 24 19 53 06

Eaux de Vienne

Donnons la parole aux jeunes

Thierry Montassier

En tant que structure publique, Eaux de Vienne a à cœur de sensibiliser à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi pour la 3ème édition de son concours départemental auprès des scolaires, le syndicat d'eau et d'assainissement a choisi comme thématique « *Economisons l'eau* ». Des jeunes de CM1 et CM2 sont en train de réaliser en classes, avec leur enseignant, une vidéo, une courte bande dessinée ou un roman photos sur cette thématique.
Abonnez-vous à notre page Facebook pour participer à la désignation du grand gagnant de chaque catégorie, en mars 2022.
En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène.

Rénovation énergétique

FAIRE vous accompagne

Pour être accompagné de manière gratuite, neutre et indépendante, nous vous invitons à contacter l'Espace Conseil FAIRE de SOLIHA Vienne. Un conseiller répondra à vos attentes et vous proposera des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Il adaptera bien évidemment ses propositions à votre budget et vous renseignera sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales). **N'hésitez pas à le contacter au 05 49 61 61 91 - faire.vienne@soliha.fr/ faire.gouv.fr**

Etat civil

Mariages, décès, naissances

Pour rappel, le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nous oblige à ne publier dorénavant que le quantitatif des naissances, mariages et décès. Sur l'année 2021, Valdivienne a connu : 15 naissances, 7 mariages et 18 décès.

TRAVAUX
DE PLÂTERIE
JOINTOYEUR
ISOLATION
RÉNOVATION

VALDI RÉNO SAS

Jérôme Chevré
06 63 93 65 80

Stéphane Galpy
06 77 04 20 52

« Pain Perdu » 86300 VALDIVIENNE
valdireno86@orange.fr

Deux nouvelles étoiles brillent dans le ciel...

Ginette Penin, Secrétaire de Mairie, Dominique Bourdin, agente de restauration

Ginette Maitre, épouse Penin, est née le 23 septembre 1927 à Salles-en-Toulon et a épousé le 11 octobre 1947 André Penin avec lequel elle a eu 4 enfants. Elle est entrée dans les services municipaux le 1er février 1943, elle n'avait pas encore 16 ans, comme Secrétaire de Mairie à temps non complet à la mairie de Salles-en-Toulon et a été titularisée dans sa fonction 3 ans plus tard. Après ses maternités, elle revient le 1er avril 1956 comme « secrétaire intérimaire », assure le remplacement de la Secrétaire de Mairie de Valdivienne. Le 1er janvier 1979, la commune compte alors plus de 2 000 habitants, elle y devient Secrétaire Générale jusqu'à son départ en retraite en 1993. André, son mari est décédé le 18 février 1997. Mais Ginette était encore très active dans le monde associatif, à la commission des affaires sociales, elle était très présente et de bons conseils ; elle connaissait parfaitement le territoire. Elle a laissé son empreinte dans les registres des actes de l'état civil, elle faisait partie de ce monde pas encore dématérialisé, ses pleins et ses déliés remplissent les pages pour enregistrer une naissance, un décès ou un mariage. Elle s'en est allée le 11 août 2021 à l'âge de 94 ans.

Le 18 février 2020, la communauté éducative et la municipalité souhaitaient une très bonne et heureuse retraite à Dominique. Quelques mois après, nous apprenions avec stupéfaction qu'une maladie incurable allait mettre à mal sa retraite bien méritée. Elle est née le 10 novembre 1955 à Saint Martin la Rivière, au 9 rue de l'Abbé Arnault (actuellement propriété communale) de parents commerçants qui tenaient boutique sur la place, sa maman comme épicière et son papa, cordonnier, qui allait de ferme en ferme pour vendre les chaussures jusqu'en 1962. Elle obtient un bac scientifique à Châtellerault, puis épouse Jacky le 26 octobre 1974 à la Mairie de St Martin. De cette union sont nés deux enfants : Stéphane et Yannick dont le fils Jules est venu compléter le cercle familial. La famille revient s'installer à Salles-en-Toulon en 1983, année où Dominique est nommée « Femme de service auxiliaire » à l'école de Salles-en-Toulon. Elle effectue également le remplacement d'agents sur les deux écoles communales. Titularisée le 1er janvier 1990 dans le grade « d'agent de service des écoles », elle devient cantinière à l'école de Salles-en-Toulon en 1997. Durant toutes ces années, elle occupe également un emploi à la Poste en tant que factrice remplaçante et assure la tenue du bureau de Poste de Salles-en-Toulon de 1994 à 1997. A l'ouverture du groupe scolaire des Genêts, elle intègre le service de restauration scolaire comme adjointe au chef de cuisine.
Dominique n'était pas qu'employée communale, elle était aussi une bénévole reconnue dans le monde associatif. Elle aura œuvré d'une façon considérable pour le bonheur d'autrui en tant qu'agent postal, dans les écoles mais aussi au Toulon Sportif en tant que Secrétaire, et au Comité des fêtes de Salles en Toulon avec la confection des chars fleuris à laquelle elle prenait énormément de plaisir, puis au Comité d'animation de Valdivienne pendant presque 40 ans. Elle s'est énormément investie à l'occasion des innombrables fêtes locales et plus particulièrement en 2018 à l'occasion de la reconstitution d'un champ de bataille et la création d'un spectacle son et lumière mettant en scène une centaine de bénévoles. Dominique y tenait le rôle d'une femme qui attendait le retour des hommes au village.

Sa disparition le 1er septembre laisse un vide important dans sa famille et beaucoup d'émotions dans le monde associatif.

Bleuets 2021

Belle moisson !

La commune de Valdivienne avec la participation des anciens combattants (AC) a organisé une collecte des Bleuets de France du 06/11/2021 au 12/11/2021. Grâce à la générosité des habitants de Valdivienne, nous avons récolté 153 € de la vente des Bleuets de France. L'action de l'œuvre du Bleuet de France s'adresse aux anciens combattants, aux pupilles de la Nation, aux soldats blessés en opération de maintien de la paix et leur famille, aux victimes civiles de terrorisme et veuves.

Le CCJ, présent lors de la cérémonie du 11 novembre, a participé à cette collecte.

Nouveaux Tarifs Communaux

Salles des fêtes - Encarts publicitaires - Cimetières - Photocopies...

Salles des fêtes		St Martin - 285 P. Forfait du vendredi au lundi matin	Salles en Toulon 185 P. Forfait du vendredi au lundi matin	Morthemer 80 P. Forfait du vendredi au lundi matin
Locataires extérieurs à la commune de Valdivienne (Particuliers)	Repas de famille, bal, soirée, dîner dansant, méchoui	500 €	320 €	230 €
	Thé dansant, théâtre, concert, concours de belote, loto, karaoké	380 €	240 €	130 €
	Vin d'honneur - Réunion	150 €	150 €	150 €
	Obsèques	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations : 1 gratuité par an sur Valdivienne. Convention tripartite si 2 associations sur le même week-end. Club house : gratuit sur autorisation.	Repas dansant	125 €	80 €	60 €
	Toutes autres manifestations à but lucratif	110 €	70 €	40 €
	Toutes autres manifestations à but non lucratif	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Locataires particuliers de Valdivienne	Repas	230 €	150 €	110 €
	Vin d'honneur, réunion	35€ /jour		
Restaurateurs de la commune		300 €	200 €	110 €
Commerçants de la commune (hors restauration)		60 €/jour du lundi au jeudi	40 €/jour du lundi au jeudi	30 €/jour du lundi au jeudi
Commerçants hors commune avec restauration		300 € /jour du lundi au jeudi - 600 € le WE	250 € /jour du lundi au jeudi - 500 € le WE	200 € /jour du lundi au jeudi - 400 € le WE
Autres activités commerciales de Valdivienne		du lundi au jeudi 120 €/jour	du lundi au jeudi 80 €/ jour	du lundi au jeudi 60€/ jour

Publicités Valdivienne infos	1/8e page	1/4 page	1/2 page	1 page
Encarts publicitaires (annonceurs locaux)	25 €	40 €	80 €	150 €
Encarts publicitaires (annonceurs extérieurs)	55 €	75 €	125 €	215 €
Cimetières	Concession simple perpétuelle : 330 €	Concession double perpétuelle : 660 €	Colombarium trentenaire : 760 €	Cavurne trentenaire : 120 €
Capture animaux errants	75 €			
Photocopies extraits cadastraux	A4 : 2 €	A3 : 3 €	Relevé parcellaire : 2 €	
Photocopies accueil administrés	A4 NB : 0,15 € A4 couleur : 0,30 €	A3 NB : 0,30 € A3 couleur : 0,60 €		
Photocopies accueil associations plus de 50 copies	Demi-tarif	Demi-tarif		
Photocopies aide sociale et anciens combattants	Gratuit	Gratuit		
Elections : mise à disposition de salles	Gratuit			

Dive à Morthemer
Le projet de continuité écologique

Depuis 2016, la mairie travaille avec le Syndicat Mixte Vienne & Affluents sur le réaménagement de la Dive à Morthemer. Le but est de remettre la rivière dans son lit naturel, celui-ci ayant été dévié par le passé pour alimenter les moulins ou dans le cadre de remembrement. L'intérêt est de favoriser la biodiversité de la Dive, mais également de réduire le risque d'inondation du bourg. L'objectif est de concentrer les flux hydrauliques dans un seul cours d'eau afin de le dynamiser et éviter des cours d'eau envasés et lentiques.

De plus, le nouveau tracé de la vallée sèche sera positionné en milieu humide et éloigné du centre-bourg, ce qui est probablement judicieux pour limiter le risque inondation.

Ce grand chantier implique des modifications majeures des ponts et amenées d'eau, qui conditionnent l'aménagement futur du bourg de Morthemer. Ce dernier devra également tenir compte de l'intégration paysagère dans le cadre de la Protection au titre des abords de monuments historiques.

La remise en fond de vallée va être rendue possible grâce à l'acquisition foncière de la vallée humide par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine. Elle implique également des accords avec les agriculteurs exploitant les parcelles concernées et la prise en compte de l'accès à l'eau pour les jardins situés actuellement en bord de rivière.

Enfin une réflexion sera menée sur le futur de la pataugeoire

L'étude phase avant-projet détaillé (géotechnique, modélisation hydraulique…) se fera en parallèle de réunions de concertation avec les riverains et les élus. Le projet devrait être validé fin 2022. Le SMVA fera en sorte d'inscrire le coût des travaux GEMA (compétence GEstion des Milieux Aquatiques) dans le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) en 2024 lors de sa révision. En ce qui concerne l'étude complémentaire (Phase Avant-Projet Détaillé et/ou phase Projet), elle sera financée intégralement par le SMVA avec l'aide de subventions de ses financeurs.

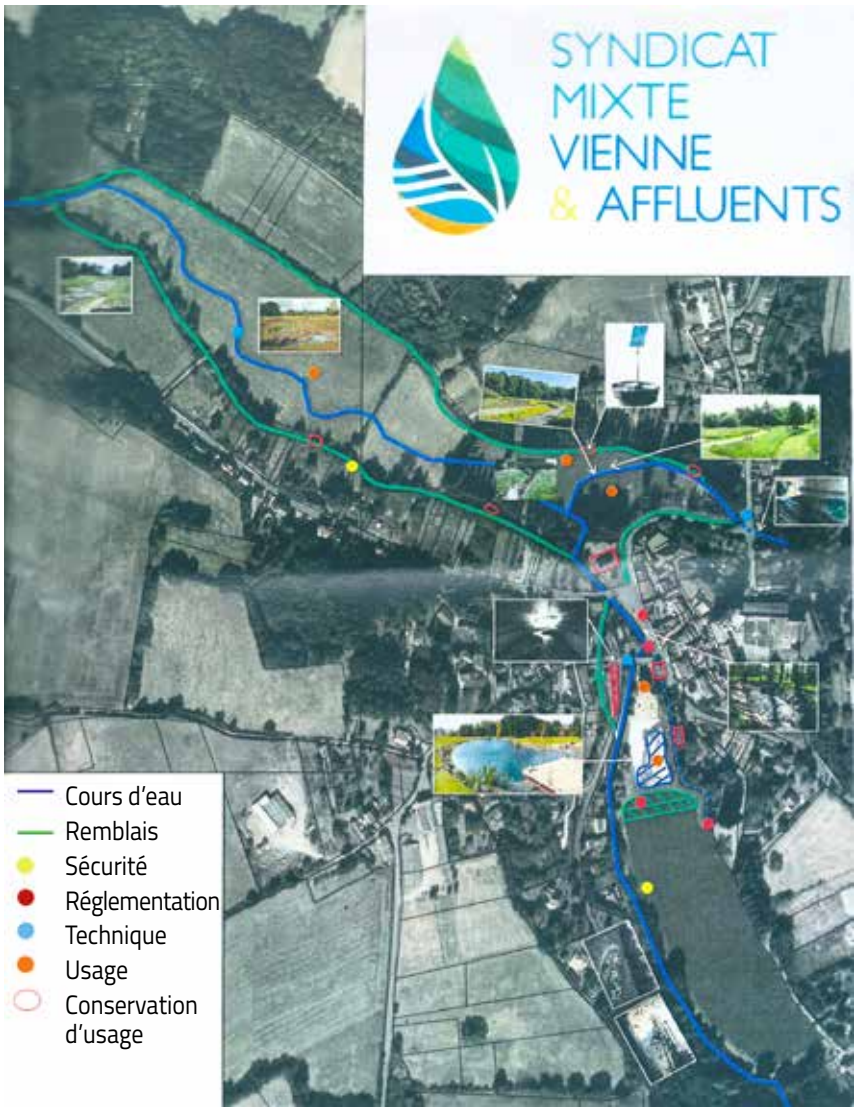

Redevance incitative
C'est parti avec le SIMER !

La **Redevance Incitative** qu'est-ce que c'est ?

- La généralisation de la collecte en bacs individuels pucés ou point d'apports collectifs (PAC) à partir de janvier 2022,
- L'adaptation des fréquences de collecte à partir de janvier 2022,
- Un mode de facturation individualisé à partir de janvier 2023 (celui qui tri plus paiera moins que celui qui ne le fait pas),
- Généralisation du compostage individuel et collectif, dès maintenant.

L'objectif est de réduire de 40 % les ordures ménagères enfouies, de réduire de 100 kg par habitant et par an les déchets produits, de trier les déchets alimentaires à la source et de valoriser 65 % des déchets d'ici 2025. A terme, la Redevance Incitative sera calculée comme l'eau ou l'électricité, avec une part fixe et une part variable. Cette dernière sera fonction du nombre de levées du bac noir ou du nombre de dépôts de sacs noirs dans un point d'apports collectifs. **www.simer86.fr**

LA PETITE REINE EN FÊTE : Un événement phare !

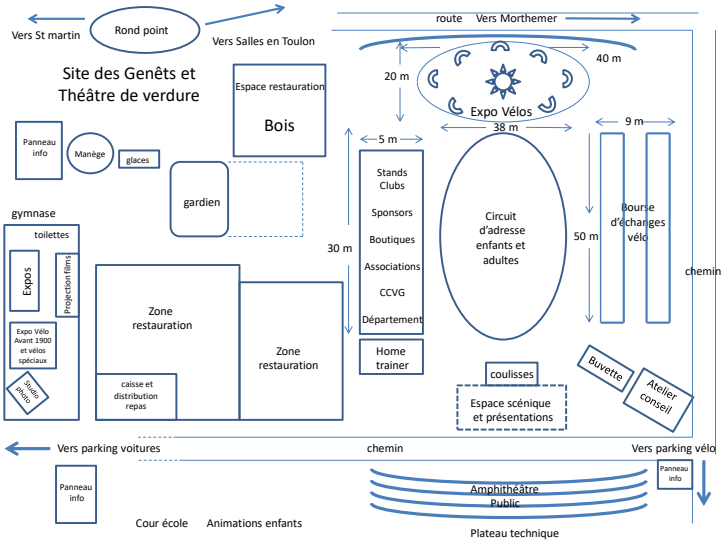

Initialement prévue à l'occasion du départ de la 12ème étape du Tour de France à Chauvigny le jeudi 9 juillet 2020 et suite à la crise sanitaire de la COVID 19, nous avons reprogrammé à Valdivienne le samedi 9 juillet 2022 la journée festive et populaire autour du vélo dénommée : La « **Petite Reine en fête** ».

L'objectif est de mettre à l'honneur le vélo sous toutes ses formes et les cyclistes aussi bien les petits que les grands ; les sportifs et les randonneurs ; en milieu urbain ou rural ; dans une utilisation loisir ou au quotidien. La petite et la Grande histoire seront présentes à travers les expositions.

Au programme de 9h à 18h plusieurs animations seront proposées telles que :

Bourse d'échange, exposition de vélos et documents à travers les âges depuis le XIXème siècle à ce jour, ateliers de conseils et infos pratiques dans l'utilisation l'entretien et la sécurité à vélo. Animations enfants (circuit d'adresse, sécurité routière…), Installation de stands de fédérations et clubs vélo, boutiques vélo et équipements, associations de promotion du vélo, exposition R. Poulidor, écrivains…

Organisation le matin de randonnées/balades colorées et bruyantes en 4 boucles avec vélos personnels, vélos anciens et d'aujourd'hui (VAE compris) autour de Valdivienne : 8 km ; 17 km ; 27 km et 57 km au choix, dont un rappel du départ sur les lieux mêmes du Tour de France 2020 de la 12ème étape à Chauvigny. Restauration sur place, présence de bandas, défilé de vélos anciens avec concours d'élégance etc.

Pour que la fête soit la plus belle, soyons les plus nombreux possible ! Nous vous invitons à venir pour y participer ou en visiteur pour la découvrir. Et comme les randonnées /balades du matin passeront, pour Valdivienne, à St Martin, la Chapelle Morthemer, Morthemer, Salles et Salles en Toulon, n'hésitez pas à fleurir ou pavoiser ce jour là votre maison car il passera un grand nombre de cyclistes étrangers à la commune !

Boucherie Charcuterie
SARL PAPUCHON &FILS

Viandes de 1er choix de la région
Véritable charcuterie de campagne

SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE
86300 VALDIVIENNE
05 49 56 30 30
06 80 40 42 90
ARTISAN BOUCHER

CCVG

Un travail de fond sur tous les fronts !

Tous les acronymes qui suivent reprennent les travaux menés par la CCVG et ses élus pour répondre aux exigences des lois. Ces travaux vont alimenter les débats dans les conseils municipaux des 55 communes. En voici quelques uns :

AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) : la loi LOM offrait la possibilité à la Communauté de communes d'exercer au niveau locale la compétence Mobilité, par délibération du 18 février 2021, cette compétence restera à la Région Nouvelle Aquitaine.

FAIRE – EIE (Espace Info Energie) : concerne l'Habitat, des plateformes d'information pour la rénovation énergétique des bâtiments pour les habitants du territoire.

IDS (Instruction du Droit des Sols), PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) : concernent l'urbanisation du territoire et pour le SCoT à l'échelle de la CCVG et du Civraisien.

GEMAPI (Gestion des Milieux Naturels et Aquatiques et la Prévention des Inondations) : compétence déléguée au SMVA (Syndicat Mixte de Vienne Aval), au SYAG (Syndicat de la Gartempe et de la Creuse) et au SMVCS (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud) ; deux contrats ont été ou sont en cours de signature avec l'Agence de l'Eau Loire Atlantique avec le Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) et le Contrat Territorial Gartempe et Creuse (CTGC).

PAT (Plan Alimentaire Territorial) : outil stratégique partenarial autour de l'alimentation dont l'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, de circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. La CCVG a répondu à l'appel à projet national lancé par l'état et a été retenue. Dans ce cadre, les actions entamées avec les partenaires depuis maintenant plus d'un an vont pouvoir se développer.

CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) : le CRTE est un nouveau contrat de territoire à signer avec l'Etat, qui vient en substitution du Contrat de ruralité 2017-2020, sur des thématiques élargies, principalement autour des enjeux de la transition écologique et de la cohésion sociale.

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) : outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire.

Office de Tourisme Sud Vienne Poitou

L'Office de Tourisme c'est aussi pour vous !

L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou accueille les visiteurs et les habitants du territoire à Montmorillon, à Saint-Savin, à Lussac-les-Châteaux et à L'Isle-Jourdain.
A Lussac-les-Châteaux, toute l'année, au sein du Bureau d'Information Touristique situé Place du Champ de Foire et labellisé Accueil Vélo, Séverine et Lucie sont à votre disposition pour vous délivrer des conseils personnalisés pour que vous puissiez profiter des nombreux attraits de votre territoire et également organiser le séjour de vos familles et amis en Sud Vienne Poitou : manifestations, sites d'activités, sentiers de randonnée ...
Un service de billetterie pour divers sites touristiques du département de la Vienne pourra vous faire profiter pour certains de tarif réduit sur vos entrées.

Lors de votre visite à l'Office de Tourisme, les experts de la Destination vous présenteront les articles de « La Boutique par Sud Vienne Poitou » : de nombreuses idées de cadeaux et de souvenirs !
L'Office de Tourisme c'est également de nombreux outils numériques à votre disposition : le site web de destination **www.sudviennepoitou.com**, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et la page YouTube) : **« Destination Sud Vienne Poitou »**, le site de la Boutique avec son service de « Click & Collect » : **boutique.sudviennepoitou.com**, le site pro-rando : **rando.sudviennepoitou.com** et son application mobile : Rando en Sud Vienne Poitou. Au plaisir de vous accueillir au sein de nos points d'accueil qui sont aussi les vôtres !

Bureau d'Information Touristique
Place du 11 novembre 1918
86320 Lussac-les-Châteaux
05 49 91 11 96

accueil@sudviennepoitou.com
www.sudviennepoitou.com
boutique.sudviennepoitou.com
rando.sudviennepoitou.com
Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Destination Sud Vienne Poitou

Pour vous, c'est Sud Vienne Poitou

« La Pierre, la Plume et le Cœur »

Le gamin de la Chapelle-Morthemer

par Fanny Burbaud

Tableau issu de la collection du Château de Versaille réalisé par Adolphe Yvon intitulé : Prise de la tour de Malakoff par le général Mac-Mahon le 8 septembre 1855, Guerre de Crimée.

Image de la Chapelle Morthemer extrait tiré de « Paysages et Monuments du Poitou » de Jean-Emmanuel B. Drochon, photographiés par Joël Robuchon.

Le 2 février 1830 à 10h du soir en la mairie de la Chapelle-Morthemer nait Marie Clément. L'acte de naissance est rédigé le lendemain à 5h du matin. Lors de la rédaction de celui-ci, Monsieur Sorrau, Maire du village, ne doit pas être très bien réveillé. Ou bien est-ce le jeune père qui s'est embrouillé dans ses explications.

Toujours est-il que le 26 aout 1856 (26 ans après donc), un jugement est énoncé par le tribunal et l'acte de naissance est modifié. Car non, ce n'est pas une fille qui est née... mais un garçon du prénom d'Hilaire.

Rembobinons le fil de la vie d'Hilaire Clément qui, dès sa naissance, a connu bien des péripéties.

L'enfance de Hilaire se passe entre sa famille, il est l'aîné de deux autres enfants, dans les champs. En effet dès ses 6 ans, il est noté « cultivateur » dans le registre de recensement de 1836.

En 1850 a lieu le « Tirage au sort ». Il s'agit d'un système où les jeunes hommes qui ont 20 ans sont tirés au sort pour faire un service militaire d'une durée de cinq ans. Hilaire est donc tiré au sort et doit aller faire son devoir patriotique.

Avant cela, il est inscrit sur la liste de tirage au sort.

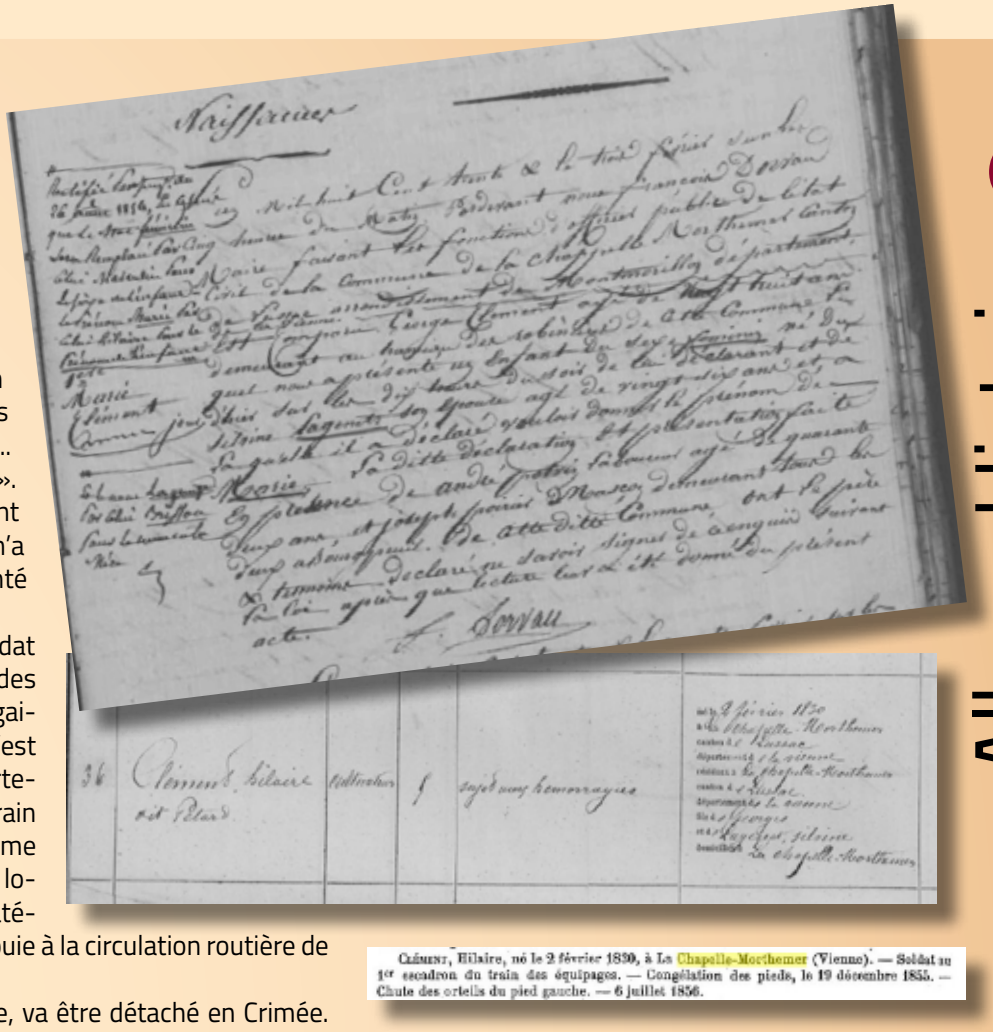

Clément, Hilaire, né le 2 février 1830, à La Chapelle-Morthemer (Vienne). — Soldat au 1er escadron du train des équipages. — Congélation des pieds, le 19 décembre 1855. — Chute des orteils du pied gauche. — 6 juillet 1856.

Il donne donc un certain nombre de renseignements le concernant notamment... son surnom ! « Le Pétard ». Etonnant. Il est également sujet aux hémorragies et il n'a apparemment pas fréquenté l'école.

Le voici donc devenu un soldat au 1er escadron du train des équipages, appelés plus vulgairement les « tringlots ». C'est une unité française appartenant à l'arme du Train. Le Train étant, dans ce contexte, l'arme qui organise et coordonne la logistique, le transport du matériel et des munitions, et l'appuie à la circulation routière de l'armée de terre française.

Cet escadron, et donc Hilaire, va être détaché en Crimée. Le voici parti dans un voyage qui va l'emmener au cœur de la première guerre moderne du XIXème siècle.

La Crimée est une péninsule située au sud de l'Ukraine et qui s'avance dans la mer Noire. Napoléon III s'engage dans cette guerre pour des raisons diplomatiques. En effet, il souhaite améliorer ses relations avec l'Angleterre. Il envoie donc ses troupes en Crimée pour aider les Anglais dans un conflit politico-religieux.

Hilaire se retrouve dans des conditions difficilement imaginables faites de boue et de tranchées. Des conditions de vie très difficiles, des assauts et des combats violents.

Et puis, il y a le froid. Ce froid terrible qui ce jour du 19 décembre 1855 s'empare de ses deux pieds jusqu'à les geler complètement. Il est transféré à l'infirmerie où les morts côtoient les vivants, où la douleur ne laisse aucun répit, où l'hygiène n'a plus aucun sens.

Mais il survit. Malheureusement, le 6 juillet 1856, les orteils de son pied gauche tombent. Tout cela est soigneusement consigné dans le rapport du conseil de santé.

Il regagne la France. Et c'est certainement, et malheureusement, grâce à son engagement en Crimée que l'erreur dans son acte de naissance a été repérée et rectifiée. Le « Pétard » retrouve donc sa famille et fait la connaissance des deux derniers de la fratrie. Mais sa mère à rendu l'âme. Ensuite, il se marie le 14 janvier 1868 à Salles-en-Toulon, il aura au moins un fils. Mais, il devient veuf après 7 ans de mariage.

Le 6 mars 1915, au Temple de Salles-en-Toulon, s'éteint Hilaire Clément dit « Le Pétard » après 85 années d'une vie mouvementée alors que la France est en plein conflit mondial.

Sources :

- *Rapport au conseil de santé des armées sur les résultats du service médico-chirurgical aux ambulances de Crimée et aux hôpitaux militaires français / Gallica*
- *Site internet : Histoire pour tous.*
- *Archives départementales 86 : 9 E 68/4/1 Registre Naissance-Mariage-Décès La Chapelle-Morthemer*
- *Archives départementales 86 : 9 R 6/54/14 Lussac-les-Chateaux 1850*
- *Archives départementales 86 : 9 E 303/9/2 Registre Naissance-Mariage-Décès Salles-en-Toulon*
- *Archives départementales 86 : 9 E 303/11 Registre Naissance-Mariage-Décès Salles-en-Toulon*
- *Archives départementales 86 : 8 M 3/317/10 1891*
- *Archives départementales 86 : 9 E 303/17/4 Décès Salles-en-Toulon*
- *Geneanet*
- *Wikipédias*

Le blog La Pierre, La plume et le Cœur continue de vous faire découvrir les grandes histoires et les mille et unes anecdotes du passé de Valdivienne. Au rythme de 2 parutions par semaine (le samedi et le dimanche) le blog a déjà plus de 270 articles et 400 noms de famille référencés, vous y trouverez forcément le votre ou celui d'un proche. **https://pierreplumecoeur.blogspot.com**

Flore - 3ème partie

Valdivienne-insolite.jimdo.com
et Facebook : valdivienne insolite

1

Les deux parties précédentes étaient consacrées à quelques plantes communes ou plus spécialisées. Voici maintenant quelques stars de Valdivienne, les avez-vous croisées ?
Toutes les espèces présentées ici sont extrêmement fragiles et menacées de disparition. Toutes sont également protégées et inscrites sur la liste des plantes déterminantes de la flore de Nouvelle Aquitaine. Leur présence à Valdivienne nous engage à les respecter et à préserver leurs milieux de vie pour que nous ne soyons pas les derniers à nous émerveiller de leur beauté.

2

3

4

1 *Vous le savez certainement, le Lis martagon est une plante montagnarde. Mais alors, pourquoi est-il présent à Valdivienne ? Pour résumer, c'est une plante relique du dernier âge glacière. Lors de la fonte des glaces, il y a 8 000 ans, les graines des plantes entraînées par les eaux et les vents se sont déposées et ont prospéré au gré du climat et du sol. Depuis des milliers d'années, quelques bas de pente très ombragés abritent quelques pieds de cette somptueuse fleur.*

2 *Voici maintenant le trésor de Valdivienne, une plante tellement rare qu'elle a peut-être disparu au moment où j'écris ces lignes. Cette rareté se nomme Allium siculum ou Ail de Sicile ce qui traduit son appartenance à la flore méditerranéenne. En France, sa répartition se limite à 3 départements du sud : Var, Lot et Aveyron. Sa présence dans la Vienne reste énigmatique et certainement très ancienne. Elle ne passe pas inaperçu puisque sa tige florale peut s'élever à 1,50 m. Elle se termine par une grappe de fleurs pendantes allant du rose pâle au mauve.*

3 *J'ai longtemps cru la Fritillaire pintade disparue de Valdivienne jusqu'à en retrouver une petite station au printemps dernier en marge d'une prairie inondable. La belle tire son nom de sa ressemblance avec le plumage moucheté du volatile. Encore bien présente dans les vallées du Clain et de la Clouère, elle reste extrêmement clairsemée plus à l'est. La Vienne occupe une large part de son aire de répartition et a donc une grande responsabilité dans la préservation de cette espèce au niveau national.*

4 *Cette belle fleur jaune est connue de tous. Par simplicité nous l'appelons « jonquille » mais son vrai nom est Narcissus pseudonarcissus, nous devrions plutôt la nommer Narcisse jaune. Sa beauté incite à la cueillette ou, pire encore à l'arrachage des bulbes. Cette pratique néfaste est l'une des causes de son déclin. Pourtant, quoi de plus beau que ces taches de soleil redonnant vie aux sous-bois dès fin février.*

5 et **6** *Souvent en association avec les narcisses jaunes la Corydale solide, plus discrète, est aussi plus méconnue. Facilement reconnaissable grâce à son éperon nectarifère qui prolonge le pétale supérieur, la corydale est un cauchemar pour les insectes butineurs. Leur trompe n'atteint pas le fond de l'éperon alors ils ont trouvé la parade en perçant l'extrémité, pillant ainsi la plante sans la polliniser.*

5

6

Les Anciens Combattants : Le « père Diable » revisité !

Une équipe découvre l'importance de la géographie dans une zone de conflit.

Il fut un temps où les « anciens » racontaient leurs campagnes aux « drôles » sortant de l'école. A Morthemer, c'était le « Père Diable ». C'était la tradition orale et la mémoire se transmettait naturellement.
C'est dans cet esprit que les Anciens Combattants ont participé le 5 septembre aux « Assolympiades » en proposant aux enfants des questionnaires relatifs au vécu des « Anciens ».
M. Marc Barbosa ancien d'Algérie a raconté ses dépannages d'hélicoptères le long de la frontière Maroc-Algérie.
Trois anciens des Opérations extérieures ont pris le relais. Robert Benoist a évoqué le rôle des casques bleus au Liban, Christian Demeure a abordé le conflit en ex-Yougoslavie et Robert Chanet a parlé du Sahel à travers le prisme du réchauffement climatique.
Des équipes de 4 à 5 personnes, élèves et adultes ont pu ainsi participer aux jeux proposés de la chasse aux points dirigés par les organisateurs. « *Rien n'égalera la PAROLE des témoins directs de notre histoire contemporaine.* » Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée aux Anciens Combattants.

Mémoire et civisme partagés

A la « Libération », Valdivienne n'existait pas en tant que commune. Pour freiner la remontée des troupes allemandes, il n'y a pas eu d'actions directes sur son territoire, néanmoins des dispositions avaient été prises.
Les ponts de St Martin et Cubord furent minés mais surtout, des « valdiviennois » se retrouvèrent aux côtés des « copains » dans différents maquis qui se formèrent dans les bois de Verrières, Civaux, Civray.
Ces jeunes hommes se retrouvaient dans des groupes aux noms de code tels que « Baptiste » ou « Jacques ».
La trace de participation à ces combats se retrouve sur le monument de St Martin la Rivière sur lequel on découvrait récemment que le caporal Paître, avait été porté disparu dans les bois de Lussac en août 44.
Cette année, trois jeunes Valdiviennois intéressés par ce pan de l'histoire locale et des valeurs qui s'y rattachent, ont bien voulu porter des drapeaux communaux lors des commémorations des combats. Ils ont honoré leur mémoire en entourant leurs aînés. Cette marque de civisme est encourageante. Elle assure une relève pour les manifestations patriotiques futures.

L'histoire du Groupe Baptiste est homologuée dans l'historique des unités combattantes de la Résistance. Il comptait 226 hommes dont 8 officiers et 26 sous-officiers. 16 sont morts au combat, 1 a été fusillé, 1 est mort accidentellement. Des noms de Valdiviennois y figurent. Parmi d'autres, Denis Moreau du Gpe « Dony » Salles en Toulon, Raymond Creste, Louis Lognon de Cubord, Jean Brossard de St Martin la Rivière. Maurice Philippon ancien gendarme et résistant de la commune, Jean Bruneau dit « Bouboule » de Morthemer.

APE Valdivienne

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire, mais avant tout, espérons que ce soit une année « normale »..., et que bon nombre de manifestations pourront se dérouler normalement.

Petit rappel de ce qu'est l'APE à Valdivienne :

L'association des Parents d'Élèves regroupe les parents qui souhaitent apporter leur contribution, et un peu de temps à la vie de l'école. Elle a pour but de récolter des fonds afin de soutenir financièrement les activités et projets de l'école.

A Valdivienne, l'APE a une fonction particulière, puisque c'est elle qui gère une partie de la cantine. Des bénévoles élaborent les menus, assurent le suivi des repas, émettent les factures et gèrent les règlements. Les repas sont réalisés sur place à partir de produits locaux choisis par nos soins.

En 2020-2021, l'APE a organisé une tombola, offert un livre, des chocolats et une gourde personnalisée en inox à chaque enfant. Nous avons également offert des jeux d'extérieur en lien avec les enseignants. Nous avons participé à la journée festive du 17 juillet à Morthemer.

Cette année, il est prévu l'organisation d'un « vide ta chambre », d'un bal, d'un loto, d'une randonnée, de la fête de plein air...

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui ont rejoint l'APE cette année.

On vous attend donc très nombreux lors de nos manifestations ! Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : **apevaldi86@gmail.com** et suivre nos actions sur le compte **Facebook « Ape Ecole Publique Valdivienne ».** A bientôt !

Comité de jumelage

Avec le confinement et toutes les mesures sanitaires, il n'y a pas eu d'activités l'année 2020, sauf notre fête allemande au mois de février. Nous avons été obligés d'annuler les échanges avec l'étranger et les repas que nous avons essayé d'organiser. Pas de cours d'anglais non plus. Cette situation a perduré pendant la première moitié de l'année 2021 et même un buffet prévu le 10 septembre de cette année 2021, a encore dû être annulé.

Pour Noël 2019 le maire de Mulfingen avait envoyé six bouteilles de vin à notre maire. Nous avons finalement décidé de goûter ce vin le 13 septembre dernier. Ensuite, nous avons pu aller en Allemagne du 8 au 11 octobre. Ce voyage, auquel ont participé madame le maire, des conseillers municipaux et des membres du Comité de jumelage, a été un grand succès. Nous avons été accueillis à bras ouverts par le maire de Mulfingen et par ses adjoints. Ils avaient préparé un programme de visites très intéressant. Nous étions logés dans des hôtels confortables. Ils nous ont fait goûter des spécialités locales et nous ont fait participer à des événements traditionnels locaux.

Cette visite peut être le début d'une relation qui va durer et qui pourra impliquer toutes les catégories de la population, jeunesse, adultes, sportifs etc. La balle est maintenant dans notre camp.

Les cours d'anglais ont repris depuis du 17 novembre sous forme d'un 'Café Anglais' tous les mercredis de 18 à 19 heures au Footbridge à Morthemer.

En sirotant une boisson, on fait de la conversation en anglais, assisté évidemment par Joan et Brian.

Tout le monde est le bienvenu.

Ensuite, la salle des fêtes de St Martin est réservée pour nous le 12 mars 2022.

Suivez les annonces sur ce que nous allons organiser pour vous ou renseignez-vous auprès de **Jean-Louis Robert au 06 32 15 09 26.**

Gymnastique de Valdivienne

L'Association de Gymnastique de Valdivienne (AGV) a repris ses cours depuis le 7 septembre et compte environ 60 adhérents de la commune et hors commune. Nous pratiquons :

- **GYM DOUCE tous les lundis et tous les jeudis :** la gym douce renforce les muscles en profondeur, notamment ceux du bas du dos, la ceinture abdominale, les fessiers ou les cuisses. Elle améliore les postures des pratiquants et travaille également la souplesse. Si vous ressentez une tension musculaire, la gym douce vous permettra de décontracter la zone concernée.

- **YOGA tous les mardis :** le yoga permet d'apporter un bien-être physique et mental grâce à la pratique de postures et d'exercices de respiration.

- **QI GONG tous les mercredis :** cette gymnastique traditionnelle permet un travail sur soi, en proposant de développer la condition physique, de favoriser la détente, de soulager le stress et d'améliorer les capacités respiratoires.

- **BODY TAISO tous les jeudis :** ce sport a pour objectif l'entretien cardio-respiratoire, l'amélioration de l'endurance, le renforcement musculaire, l'amélioration de l'équilibre, l'amélioration des capacités psychomotrices, l'amélioration de la coordination générale des membres et de s'assouplir.

Tous ces cours sont donnés par des professionnels diplômés qui se forment tout au long de l'année.
De19h à 20h pour le YOGA, le QI GONG et le BODY TAISO, et de 9h30 à 10h30 le lundi et de 9h à 10h et jeudi pour la GYM DOUCE.
Toutes ces séances se déroulent au gymnase des Genêts de Valdivienne en dehors des vacances scolaires. Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et pour pratiquer du sport dans notre association.
Le 5 mars 2022 l'AGV organise une soirée dansante à la salle des fêtes de Salles en Toulon. Pour toute réservation, vous pouvez contacter **Danielle Redouin, Présidente au 06 87 08 90 72.**
« Sportez »-vous bien et à très bientôt !

L'étoffe de soie

L'Association « L'étoffe de soie » a été créée en décembre 2001, nous allons fêter nos 20 ans. Cette association réunie des adhérentes le lundi et mardi, de 14h à 17h pour réaliser diverses créations originales selon les envies de chacune. Tout le monde apporte ses idées et propose de les réaliser en donnant les explications. Chacune travaille pour soi et une fois par mois pour le club pour permettre de participer à des expositions et de vendre quelques articles. Les revenus, modestes, permettent d'acheter le matériel nécessaire à leur réalisation. Ce sont des moments de partage avec un goûter offert par le Club ou avec des petites douceurs confectionnées par l'une ou l'autre des adhérentes. C'est une occasion de sortir de chez soi et de garder le contact avec les autres, de rire, de parler, de se déstresser de tous les soucis du quotidien. Nous avons repris nos activités le 20 septembre avec bonheur et enthousiasme. Nous avons commencé des ouvrages en broderies diamant, porte-clés, cartes postales, sacs bandoulières, pochettes, cabas, marque-pages, lampes de chevet, horloges, boîte à lunettes ou plumier, nous en avons exposé lors des « automnales » du 19 septembre 21. Nous participerons au marché de Noël de Civaux le 12 décembre, avec un grand choix de cadeaux, décorations pour le sapin ou la table, avec bougeoirs, boules de noël, personnages en feutrine et autres, doudous en tricot ou crochet, panières avec lingettes démaquillantes, etc. Nous avons en projet, la réalisation de bijoux en papiers roulés, en résine, avec boutons pression, des supports pour téléphone… Nous avons accueilli 8 nouvelles adhérentes, ce qui fait un groupe de 22 personnes. La cotisation est de 25 € par an (passe-sanitaire obligatoire). **Présidente, Chantal Bourgoin Tél : 05 49 56 36 11 /07 70 08 88 32.**

Les Amis du livre et de la Culture

La bibliothèque de Valdivienne gérée par 7 bénévoles a donc retrouvé à peu près son rythme de fonctionnement (juste pour mémoire : ouverture uniquement le samedi matin de 9h à 12h). Nous avons assuré le 16/10/2021 l'AG de l'année 2020 (annulée pour Covid) 4 membres de l'équipe municipale y ont participé dont Claudie Bauvais, notre maire, venue nous annoncer la signature du contrat Vienne et Gartempe /bibliothèques dont la suite de l'article vous donnera les lignes directrices. Compte tenu de la diversité des offres, nous avons trouvé ce projet fort sympathique.

Depuis cet automne, la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et le Département nous permettent de bénéficier du bouquet de ressources numériques de la Bibliothèque départementale de la Vienne proposé sur le site Lire en Vienne :

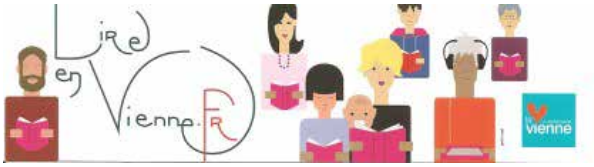

- une offre de **livres numériques** (3 000 e-books),
- un accès à la **plateforme de Vidéo à la Demande** CVS (12 000 programmes dont 6 000 films à voir en streaming ou à télécharger),
- un accès à la **plateforme de presse en ligne** Cafeyn,
- un accès à la **plateforme de musique en ligne** musicMe (11 millions de titres) et
- un accès à la plateforme de **cours en ligne** Skilleos (plus d'un millier de cours différents).

L'ensemble de ces ressources proposent des nouveautés tous les mois. Disponible 24h/24 et tous les jours, sur ordinateur, sur tablette et sur smartphone, cette offre illimitée, à l'exception des films (3 par mois), est accessible sur le portail Lire en Vienne.

L'accès au site Lire en Vienne est conditionné à une inscription en cours de validité à notre bibliothèque et à une validation de notre part à votre demande de création de compte sur le site Lire en Vienne.

Inscrivez-vous nombreux ! L'équipe de la bibliothèque de Valdivienne peut vous aider dans vos démarches. Si beaucoup de personnes sont intéressées, nous verrons avec l'équipe DIVA informatique et l'équipe formatrice de la BDV de Poitiers à organiser une séance collective d'information.

Association ADMR de Valdivienne

en action pour tous
depuis plus de 65 ans

· Nouvelle composition du bureau !

- Président : BENOIST Jean-Pierre
- Vice présidentes : AMBERT Danielle et LEFLOCH Roselyne
- Trésorière : DESCHAMPS Claudine
- Trésorière Adjointe : PACREAU Marie-Claude
- Secrétaire : THOUVENIN Ghislaine
- Secrétaire Adjointe : DUPUIS Patricia

Notre gamme de services

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP · ENFANCE ET PARENTALITÉ · ENTRETIEN DE LA MAISON · SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

ADMR
pour tous, toute la vie, partout
www.fede86.admr.org

Charline vous accueille les lundis, mardis et jeudis (9h - 12h30 et 13h30 - 17h) ainsi que les mercredis et vendredis (9h - 12h)

- 11 bénévoles
- 132 clients
- 17 salariés
- 14 987h d'interventions

Association ADMR de Valdivienne
18 bis Rue du Clos Adler - 86300 VALDIVIENNE
info.assovaldivienne.fede86@admr.org
05 49 54 56 48

L'ASV, Ecole de football AS Valdivienne

Nouvelle saison et nouvelles ambitions pour notre club de l'ASV pour cette année 2021/2022 avec énormément d'engouement de la part de nos bénévoles, joueurs et joueuses après une dernière saison tronquée par cette crise sanitaire.

En effet, La Fédération Française de Foot a, depuis le début de cette crise, placé la santé au premier plan en préconisant l'arrêt des activités des clubs, puis une reprise progressive. Après des mois d'attente, il a été de nouveau possible de reprendre l'activité football, sous certaines conditions, avec des « protocoles Covid » stricts afin de nous permettre d'exercer en toute sécurité notre pratique préférée.

Il est important de remercier vivement toutes les personnes ayant participé à la mise en place et au respect des protocoles au sein de notre association. Depuis cet été, et encore aujourd'hui, nous veillons du mieux possible au respect des règles, contraignantes et chronophages. Alors « Bravo et Merci » à tous ceux qui prennent du temps pour notre et votre ASV !

Nos Championnats ont donc pu débuter pour nos séniors et nos jeunes avec des staffs légèrement remaniés. Jean Marie Contreiras nommé au poste d'entraîneur principal de notre équipe fanion, accompagné de Benjamin Chagnon et de Gaby, engagée en championnat de 2ème division. L'équipe 2 est confiée à Pascal Mongella et Éric Grandon accompagné de Olivier Dupont en 5ème division. Damien Pindorek entraîneur de l'équipe féminine, en 1ère division, peut compter sur le soutien de Cédric Guilbaud et de Gaby. À noter, qu'en association avec l'US Chauvigny nous alignons une seconde équipe féminine cette année. Sans oublier notre équipe fidèle « UFOLEP » qui, avec courage et courbatures, foulent sans arrêt les terrains de la Vienne à la recherche de plaisirs et de partages.

Du côté des jeunes, notre école de foot composée d'une soixantaine d'enfants tous très motivés et impliqués portent avec fierté les couleurs jaunes et bleues sur les différents plateaux et matchs de championnats. Les entraînements du mercredi soir et certains vendredis sont assurés par l'ensemble des éducateurs : Gaby, Kevin, Séverine pour les U6/U7. Fred et Sylvain en U8/U9. Vincent, Greg et Ludo pour les U10/U11. Stéphane et Mickael pour les U13. Il est important de mentionner que les jeunes féminines sont largement représentées cette année, et l'ASV soutient pleinement le développement du foot féminin. Pour cela le club propose la création d'une école de foot féminine ! Les entraînements ont lieu le mardi soir de 17h30 à 18h45 animés par Sylvain. Alors, jeune, joueuse et prometteuse ? Viens exercer tes talents à l'ASV ! Merci les éducateurs pour votre investissement auprès des enfants.

On peut donc constater que dans notre stade Rémy Papuchon résonnent de nouveau régulièrement des cris des joueurs et des supporters pour encourager toutes nos équipes ! Que ferait-on sans eux ? Bénévoles, supporters, partenaires, joueurs et joueuses impliqués dans la vie de votre club. Preuve en ait la récente soirée en soutien à l'association pour la lutte contre le cancer du sein, Octobre Rose mise à l'honneur lors d'un match levé de rideau de notre équipe féminine et d'un match championnat sénior, où l'implication des bénévoles a été récompensée par un public nombreux et la réussite des animations afin d'apporter un soutien financier à cette cause.

Venez nous rejoindre, venez encourager, participer et partager des moments conviviaux et festifs. Nos prochains rendez-vous importants : le vendredi 4 février pour le loto et le samedi 12 février pour notre bal. On vous attend. Vive l'ASV !

Vercival Tennis Club

Après une saison difficile due à la crise sanitaire, le Vercival TC (Verrières, Civaux, Valdivienne) a bien redémarré cette nouvelle saison. Près de 80 enfants suivent des cours le samedi sous la houlette de Lionel Toso, entraîneur diplômé d'état. Il est entouré de Mathieu, lui aussi entraîneur diplômé, et Simon, initiateur. Deux créneaux ont même été rajoutés afin de ne pas saturer les 13 différents groupes. Pour ces jeunes, des stages sont proposés lors des vacances scolaires ainsi que des tournois. Début novembre, les 11-15 ans ont pu s'affronter. Océane, membre du club, l'a emporté chez les filles. Chez les garçons, nos représentants Baptiste, habitant de la commune, et Hugo se sont arrêtés en demi-finale après 2 matchs acharnés et d'un très bon niveau. Aucun doute qu'ils arriveront à franchir cette barrière une prochaine fois. De nouveaux tournois seront proposés en janvier et février. Dès mars, nos jeunes pourront participer au championnat par équipe dans diverses catégories d'âge.

Côté adultes, après une mauvaise saison due à la crise sanitaire, la dynamique est retrouvée. Une quarantaine d'entre eux suit les cours du lundi et du jeudi soirs. Ceux-ci sont presque complets.

Les matchs par équipe ont repris début novembre avec le championnat vétéran. Les premiers résultats ne

sont pas brillants mais l'essentiel est dans le plaisir de la compétition retrouvée et celui d'être à nouveau réunis. Le championnat mixte suivra en janvier-février et le championnat sénior se déroulera au printemps. On attend de nos joueurs les meilleurs résultats possibles. Le tournoi officiel du club se déroulera du 26 février au 13 mars 2022, on y espère une participation nombreuse et des bonnes performances de nos adhérents.

Enfin, le club organise un loto richement doté à Verrières le samedi 26 mars 2022 (Bon d'achats, jambons…). N'hésitez pas à y participer et à inviter vos amis ! Pour tout renseignement sur le club et sur ses activités, vous pouvez contacter **Guillaume Anastay (05 49 54 67 73 ; 06 87 12 86 70 et vercivaltennisclub@orange.fr**), suivre le club sur les réseaux sociaux (facebook, instagram) ou vous rendre sur le site internet du club (**http://vercivaltc.clubeo.com**)

« KESKON » FAIT EN 2022 avec Art'Cacius !

Malgré une année 2021 compliquée avec l'annulation du festival, l'association Art'cacius reste optimiste et motivée pour l'année 2022. Deux dates importantes à retenir : le 2 juillet pour le festival et le 27 août pour la dernière de l'été.

Pour le festival, nous vous proposons 5 groupes différents avec des groupes professionnels locaux issus d'horizons divers et de nombreuses animations tout au long de la soirée.

Pour la dernière de l'été, sous le même format que l'année 2020, à savoir des concerts, un marché artisanal ainsi qu'un repas.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider lors de ces événements. Si vous avez envie de vous lancer dans le milieu associatif, que vous aimez le partage, la musique…

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous accueillir dans cette aventure ! **06 12 02 74 27 artcacius@gmail.com et sur notre page facebook !**

Louis de Villoutreys

Nouveau curé de la paroisse St Pierre II en Chauvinois

C'est à pied que le père Louis est arrivé dans notre commune le 1er septembre, parti ainsi, sac au dos, de son ancien presbytère de Lencloître via La Puye et la Chapelle Viviers. Passant d'église en église et reçu chez l'habitant à chaque nuitée. Certains habitants de Cubord ont d'ailleurs pu faire sa connaissance dès son passage du pont de Cubord où un comité d'accueil était venu à pied à sa rencontre. Il a eu la surprise d'être accueilli par un second groupe, cette fois dans la côte de Chanteloup, dont madame le Maire Claudie Bauvais et plusieurs élus. Tout ce petit monde a fait le reste du chemin à pied vers Morthemer. Comme lors de sa 1ère étape à La Puye, le père Louis a dit une messe en fin de journée à Morthemer. De bon matin, il est reparti du Coulbré vers Bignoux.

Né le 18 juin 1975 à Versailles (le plus jeune d'une fratrie de cinq), Louis a été baptisé le 20 septembre 1975 à Viroflay (78). D'origine poitevine, son père étant né à Lavoux, il y venait en vacances jusqu'à ses 11 ans. Le 15 août 1983, alors que Jean-Paul II était à Lourdes, il communie pour la 1ère fois chez les Visitandines à La Brunetterie à Sèvres-Anxaumont (maintenant Ehpad).

Il a 8 ans et pense déjà à devenir prêtre.

Habitant à Lavoux, il fait ses études au collège Saint-Stanislas et devient scout à la troupe des Guides et Scouts d'Europe de Poitiers. Dans le cadre de sa progression, il fait son raid de seconde classe avec réalisation d'un rapport topographique et culturel à Morthemer. Plus tard, à 20 ans, dans le cadre de la progression des scouts routiers, il parcourt la Longue piste (marche et méditation) de Ligugé à Chauvigny... avec un bon souvenir de la crêperie comme récompense !

A l'issue des Journée Mondiales de la Jeunesse de Czestochowa en 1991, dont un certain Valdiviennois actuel se souvient, le Père Armel de Sagazan (plus tard curé à Chauvigny) le sollicite pour participer au groupe sur la vocation avec des étudiants. Il s'investit aussi au Conseil Pastoral Diocésain des Jeunes. Diplômé en Contrôle Industriel et Régulation Automatique après un stage de 3 mois à la manufacture de porcelaine de Chauvigny, il est appelé sous les drapeaux comme gendarme auxiliaire, puis au Peloton de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie sur l'arrondissement de Montmorillon... il intervint à Chauvigny, Paizay-le-Sec...

C'est en septembre 2000 qu'il entre au séminaire Saint-Hilaire de Poitiers dont le Supérieur est le Père Armel de Sagazan (encore lui). Ordonné diacre à Neuville-de-Poitou en 2005 et prêtre à Poitiers en 2006. L'évêque l'envoie 2 ans au secteur Vienne-et-Creuse puis dans le Bressuirais. A l'occasion de la création des nouvelles paroisses en 2014, l'évêque le nomme curé de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus en Châtelleraudais. En 2015, il célèbre lui-même à Lavoux les obsèques de son père qui repose au cimetière de Salvert (Migné-Auxances).

Vacancier dans la paroisse Saint-Pierre II, c'est lui qui a concélébré la messe durant laquelle le père Marc-Arthur a été accueilli fin août 2018 à Saint-Pierre-les-églises à Chauvigny. Père Louis connait donc déjà notre secteur et a déjà pris contact avec chacun des maires des 19 communes qui constituent la paroisse.

Il est d'un caractère enjoué, dynamique et d'un abord facile et disponible.

Louis de Villoutreys 34 rue Faideau 86300 Chauvigny
louis@villoutreys.fr - 06 15 53 10 58
Secrétariat de Chauvigny au 05 49 46 32 22
paroissesaintpierre2@orange.fr

La Messe de la veillée de Noël de tiendra le 24 décembre à 19h en l'église de St Martin la Rivière.

SARL DAVID MAURAY

COUVERTURE
ZINGUERIE
DEMOUSSAGE

06.63.93.44.68
7 rue des Sablières
86300 VALDIVIENNE

Electricité Générale

R.ELEC

Neuf & Rénovation

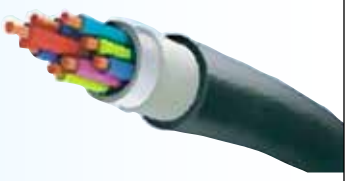

Electricité générale

Nicolas Ripault
Port. 06 20 23 38 19
E-mail : contact@r-elec.fr

Courant fort
Courant faible
Dépannage

9 impasse du Bas Village - 86300 Valdivienne
Tél. 05 49 18 06 72 - Fax : 01 56 72 18 51

Restez en contact !
Valdivienne sur les réseaux sociaux

Pratique ! L'application INTRAMUROS à télécharger dans votre smartphone pour être informé en temps réel ou signaler des faits que vous aurez constatés (arbres tombés, voirie abîmée, décharges sauvages...)

Le site internet www.valdivienne.fr
Un site adapté à tous les écrans. Urbanisme, état civil, menus de la cantine, associations, commerces... On y retrouve toutes les informations utiles. C'est une vitrine très importante qui vient compléter la présence numérique déjà engagée avec la création de la page Facebook.

Facebook compte à ce jour plus de 1 000 abonnés ! **@communedevaldivienne**
Continuez de partager et liker les informations partagées, grâce à vos interactions la communauté s'agrandit et la page devient de plus en plus visible !

Pour les plus jeunes,retrouvez-nous sur Instagram ! **#communedevaldivienne**

ValdiVienne *infos*

Décembre 2021

www.valdivienne.fr